

Le journal des



Marchés Publics

Public Contracts Journal

Bulletin d'Annonces des Marchés Publics / Public Contracts Bulletin - Directeur de Publication Joseph NGO

Regulation 2.0
Open Contracting
eJDM
Pridesoft
Mobile
e-CNE
Transparence
e-Regulation
e-Governance



Gratuit sur  Google play

SANTE PUBLIQUE

03

INFRASTRUCTURE

05

BATIMENTS ET TRAVAUX PUBLICS

02

EDUCATION

02

TRANSPORT

09

ADMINISTRATION

07

ECONOMIE

05

RURAL

17

TELECOMMUNICATION

02

N° 2394

21 Septembre 2021

21 September 2021

5:50 PM/17H:50

B.P: 6604 Yaoundé - Cameroun

Fax : 222 206 043 / 222 203 326

Tél : 222 201 803 / 222 200 008 / 222 200 009

E-mail : infos@armp.cm

Internet : www.armp.cm

DEMANDE DE CNE

Certificat de Non Exclusion #

à Timbrer

PUBLICITÉ

Service e-JDM

JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE

CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Prestataire

Raison Sociale(*) :
N° Carte Contribuable(*) :
N ° Registre de Commerce(*) :
Statut Juridique(*) : ☐ ETS ☐ SARL ☐ SA
Type Entreprise(*) : ☐ TPE ☐ PE ☐ PME ☐ PMI ☐ GE
Capital (chiffres en FCFA):

Localisation

Pays : Ville :
Adresse(**) : B.P. :
Tél.(*) : Fax :
E-mail(*) :
Site web :

Information sur la Commande Publique

Type Procédure(*) : AOIO ☐ AOIR ☐ AONO ☐ AONR ☐ BC ☐ DC ☐ DP ☐ AMI/ASMI ☐ GG ☐
Exercice(*) :
Référence(*) :
Maître d'Ouvrage(*) : Autorité Contractante :
Objet(*) :
Montant(en chiffres)(*) :
Date Signature(*) :

Information sur le Paiement

Etablissement Bancaire(*) : ☐ Express Union (N° 91190008943026) ☐ CC EC-SA (N° 100-017265-314-30) ☐ BICEC (N° 97568660005/16)
☐ Banque Atlantique (N° 9510173000510) ☐ SCB-CAMEROUN (N° 9000019311691) ☐ Paierie Générale
N° Reçu Versement/Virement(*) :
Date de Versement(*) :

Documents Joint à la Demande

Original Reçu Versement/Virement(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Carte Contribuable : ☐ Oui ☐ Non
Copie de la Commande Publique (BCA, AAO)(*) : ☐ Oui ☐ Non Copie Registre de Commerce : ☐ Oui ☐ Non

(*) Champs à remplir obligatoirement.

(**) quartier, rue, etc....



SOMMAIRE

RESUME DES CONSULTATIONS

1	Reference	011/DM/SG/C.BZ/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO /PR/MINMAP/SC/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE PAR CAPTAGE DE SOURCE A KATIO DANS LACOMMUNE DEBAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE) LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

2	Reference	005/AONO/CUG/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUG/CIPM/2021 DU15/09/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DIVERS DANS LES MARCHÉS YELWA ET BEAC DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES » : CONSTRUCTION DE BOUTIQUES (MARCHÉ YELWA), TOILETTES PUBLIQUES, BORNES FONTAINES, POSE DE BACS À ORDURES. EN PROCÉDURE D'URGENCE.
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	14-10-2021

3	Reference	00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ILE DE MANOKA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

4	Reference	73/DM/C-TGA/SM/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°14/AON0/PR/MINMAP/SG/DRO/DDNDE/CIPM/C.TGA/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LE CONTROLE ET LASURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BABITCHOUA - TCHABLA - SAGUEQUELE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

5	Reference	1773/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1773/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ILE DE MANOKA.-
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

6

Reference	ADDITIF N°1 A/S 002/DC/HGD/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	ADDITIF N°1 AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITE DE LA MORGUE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

7

Reference	0040 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

8

Reference	00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

9

Reference	0132_/SIC/DG/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

10

Reference	N° 009/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 28 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

11

Reference	N° 011/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 Lire
Titre/objet	DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOKON DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

12	Reference	0133/D/SIC/DG/2021 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°015/DC/CIPM/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2021.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

13	Reference	ADDITIF N°01 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0012/AONO/CRTV/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV.- EXERCICE 2021 -
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

14	Reference	23/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 15/09/2021 Lire
	Titre/objet	ADDITIF N° 23/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 15/09/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 07BIS/DC/CIPM/CNDAL/2021 DU 07/09/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICKUP TOYOTA HILUX 2.8L AT 2021 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDALFINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	N/A

15	Reference	002/AC/COM- KALFOU /SG/CIPM-AG/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/COM- KALFOU /SG/CIPM-AG/2021 DU 13/09/2021POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, A LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	04-10-2021

16	Reference	12/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE N°12/AONO/ONCC/DG/CIPM
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

17	Reference	0039 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021
	Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

18

Reference [0038](#) [Lire](#)

Titre/objet PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT RÉOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

19

Reference [N°011/CM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUE MUNICIPAL N°011/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

20

Reference [00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet COMMUNIQUÉ N°00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ILE DE MANOKA.-

Nature de prestation Services et Prestations Intellectuelles

Date de cloture N/A

21

Reference [DECISION N°12/ONCC/DG/ Cellule des Marchés](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION N°12/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 12 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4x4 DIESEL CLIMATISÉS DOUBLE CABINES À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

Nature de prestation Approvisionnements Généraux

Date de cloture N/A

22

Reference [N° 006/DM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

23

Reference [N°007/CM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°007/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRESN°06/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture N/A

24

Reference [N° 007/DM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 007/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRESN° 07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

25

Reference [N° 010/DM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRESN° 010/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A

26

Reference [0131_/SIC/DG/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT RÉOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC

Nature de prestation N/A

Date de cloture N/A

27

Reference [N°010/CM/C.MAK/SG/SPM/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°010/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 28 MAI 2021PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRESN° 08/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 13 AVRIL 2021 N° 09/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

Nature de prestation Autres Infrastructures

Date de cloture N/A



RESUME DES CONSULTATIONS

28	Reference	0038 Lire
	Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT RÉOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018 FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC
	Nature de prestation	N/A
	Date de cloture	N/A

29	Reference	022/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 22 SEPTEMBRE 2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 22 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE SUR LES SITES DE TRADEX
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	19-10-2021

30	Reference	006/DC/C.MO/CIPM-BEC/2021 Lire
	Titre/objet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/C.MO/CIPMBEC/2021 DU 14/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD :
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	04-10-2021

31	Reference	14/AONO/C-MDA/CIPM/21 Lire
	Titre/objet	POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAMENDJINDA (PHASE 2) (EN PROCEDURE D'URGENCE).
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	30-09-2021

32	Reference	10/AONO/ADC/CIPM/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 21/09 /2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A.IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2021, LIGNE 24460203
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	21-10-2021

33	Reference	N°14/AAO/AONO/C_NGONG/CIPM/2021 DU 08/09/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AAO/AONO/ C-NGONG/CIPM/2021 DU 08/09/2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N1 : DJEFATOU - CARREFOUR LAGDO (26.00KM) DU PK30+000 AU PK56+000, LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.
	Nature de prestation	Routes et Infrastructures Routières
	Date de cloture	29-09-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

34

Reference	00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUÉ N°00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

35

Reference	018/ASMI/SIC/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE SOLlicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°018/ASMI/SIC/2021 DU16 SEPT 2021.....POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'IMPLÉMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE POUR LA GESTION LOCATIVE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) « MY-EASYHOME »
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	11-10-2021

36

Reference	02/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°02/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM/2021 DU 13/09/2021
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	29-09-2021

37

Reference	011/C/SG/C-BZ/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N°007/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE PAR CAPTAGE DE SOURCE AKATIO, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE).
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	N/A

38

Reference	0039 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021
Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
Date de cloture	N/A

39

Reference	127/C/C-TGA/2021 Lire
Titre/objet	PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°14/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/ DDNDE/CIPM/C.TGA/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRIEN DE LA ROUTE BABITCHOUA - TCHABLA - SAGUEQUE LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA COMMUNIQUE :
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

40

Reference	097/21/AOIO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT DES EAUX TRES CHARGÉES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	19-10-2021

41

Reference	016/AONO/CRTV/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CMCA EXERCICE 2021 PIECE N° 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT : BUDGET DE LA CMCA, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	N/A
Date de cloture	22-10-2021

42

Reference	12/AONO/ONCC/DG/CIPM Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°12/AONO/ONCC/DG/CIPM
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

43

Reference	7835/21/DG/DAG/DAMP/SMP/AM Lire
Titre/objet	DECISION N°7835/21/I5G/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 500 ROULEAUX DE FEUILLARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER LES BALLES A LA SODECOTON
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

44

Reference	106/AONO/ CIPM-AS/PAD/2021 DU 13/09/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 106/AONO/ CIPM-AS/PAD/2021 DU 13/09/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE CABLAGE UNIVERSEL (INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET ELECTRIQUE DEDIE) AU PORT AUTONOME DE DOUALA (DAP, DAI, DMPCP, DCAP, GA ET DOP)
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	21-10-2021

45

Reference	00007/AONO/LT/CR/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 00007/AONO/LT/CR/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS DE L'IMMEUBLE ABRITANT LE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL A DOUALA-BONANJO FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL IMPUTATION : 221100 EXERCICE : 2021
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	13-10-2021

RESUME DES CONSULTATIONS

46

Reference	017/AONO/CRTV/CIPM/2021 Lire
Titre/objet	APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE SEIZE (16) VEHICULES EN CINQ (05) LOTS DONT HUIT (08) MOTOS A LA CRTV EXERCICE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE PIECE N° 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV, EXERCICE 2021.
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	22-10-2021

47

Reference	004/2021/DC/C-KALFOU/CIPM-AG Lire
Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/2021/DC/C-KALFOU/CIPM-AG DU 13/09/2021, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE SANTE INTEGRE DE THIOU, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	04-10-2021

48

Reference	01/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM1/2021 Lire
Titre/objet	DEMANDE COTATION N°01/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM1/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ÉNERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL DE LA COMMUNE DE GUIDER
Nature de prestation	Autres Infrastructures
Date de cloture	28-09-2021

49

Reference	098/21/AONO/SDCC/CIPM Lire
Titre/objet	AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°098/21/AONO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 1 A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA
Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
Date de cloture	07-10-2021

50

Reference	0040 Lire
Titre/objet	PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

51

Reference	1403/CCIMA/SG/Celmar du 21/09/2021 Lire
Titre/objet	COMMUNIQUE N°1403/CCIMA/SG/CELMAR DU 21/09/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2021 RELATIF À L'ACQUISITION EN LEASING DE DEUX VÉHICULES 4X4 PAR LA CCIMA
Nature de prestation	Approvisionnements Généraux
Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

52	Reference	N°012/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE MUNICIPAL N°012/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOKON DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	N/A

53	Reference	003/DDC/C.RB/CIPM-BEC/2021 Lire
	Titre/objet	AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°003/DDC/C.RB/CIPM-BEC/2021 DU 13 SEPT 2021 CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD : - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE DJAOULE- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	28-09-2021

54	Reference	774-21/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 Lire
	Titre/objet	DÉCISION N°1774-21/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT NEW DESIGN BUILTSHINE/ATECS SARL/SIMPLEX PLUS BP. 30320 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -
	Nature de prestation	Services et Prestations Intellectuelles
	Date de cloture	N/A

55	Reference	010/AONO/C- KALFOU/CIPM-TBEC/2021 Lire
	Titre/objet	« APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AONO/C- KALFOU/CIPM-TBEC/2021 DU 13/09/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZARIA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD
	Nature de prestation	Bâtiments et Equipements Collectifs
	Date de cloture	04-10-2021

56	Reference	N°008/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 Lire
	Titre/objet	COMMUNIQUE MUNICIPAL N°008/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
	Nature de prestation	Autres Infrastructures
	Date de cloture	N/A

RESUME DES CONSULTATIONS

57

Reference [N°009/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM/NO/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet N°009/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM/NO/2021 DU 15/09/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD (EN DEUX PHASES), EN PROCEDURE D'URGENCE

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 08-10-2021

58

Reference [006BIS/AONO/C.MMA/CIPM/ST/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet APPEL D'OFFRES NATIONAL OVERT N° 006BIS/AONO/C.MMA/CLPM/ST/2021 DU 07/09/2021 EN PROCÉDURE D'ERGEUCE POER LES TRAVAEX D'ENTRETIEN DE LA ROETE MBOMA (INTER R0203)- NAMEDJAP-LIMITE CENTRE DANS LA COMMENE DE MBOMA, DEPARTEMENT DE LLAET-NYONFI, REGION DE L'EST

Nature de prestation Routes et Infrastructures Routières

Date de cloture 30-09-2021

59

Reference [021/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021 /DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) ABATTOIR ALOGONE BIRNI, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-09-2021

60

Reference [020/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021](#) [Lire](#)

Titre/objet DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE 020/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) PARC D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS L'AIRE DE PATURAGE D'OULI GOULMADE, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

Nature de prestation Bâtiments et Equipements Collectifs

Date de cloture 25-09-2021

COMMUNE DE BAZOU

PORTANT ATTRIBUTION DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT N° 007 /AONO /PR/MINMAP/SC/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LESTRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE PAR CAPTAGE DE SOURCE A KATIO DANS LACOMMUNE DEBAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN PROCEDURE D'URGENCE} LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**DECIDE**

Article 1 : La Lettre-Commande, objet de l'Appel d'Offre National Omert **N°007 /AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/CL BAZOU/CiPM/BIP/2021 du 16 Avril 2021** pour les travaux de réhabilitation dti réseau d'adduction d'eau graviCaire parcaptage de source à Katio, dans la Commune de Bazou, Département du Ndé, Région de l'Ouest (en procédure d'urgence}, est .pour compter de la date de signature de la présente décision attribuée au soumissionnaire ci-dessous:

N' LOT	ATTRIBUTAIRE	MONTANT HT (FCFA)	MONTANT TTC (FCFA)	DELA D'EXECUTION
Unique	LAFRANCALINE CAMEROUN SARL TEL: 67631 05 14	13 417191	16 000 000	04 (Quatre) mois

Adicle 2: L.a présente décision sera enregistrée etpubliée partout où besoin sera.

BAZOU le 28 Mai 2021

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

COMMUNAUTE URBAINE DE GAROUA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 005/AONO/CUG/CIPM/2021 DU 15/09/2021 POUR LES TRAVAUX D'AMÉNAGEMENT DIVERS DANS LES MARCHÉS YELWA ET BEAC DANS LE CADRE DU PROGRAMME C2D URBAIN « CAPITALES RÉGIONALES » : CONSTRUCTION DE BOUTIQUES (MARCHÉ YELWA), TOILETTES PUBLIQUES, BORNES FONTAINES, POSE DE BACS À ORDURES. EN PROCÉDURE D'URGENCE.

FINANCEMENT
CONTRAT DE DÉSENDETTEMENT ET DE DÉVELOPPEMENT (C2D) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales » et de l'accord de rétrocession relatif à la subvention dudit Programme signé le 24 novembre 2014, le Maire de la ville de Garoua « Maître d'Ouvrage » lance en procédure d'urgence le présent Appel d'Offres portant sur les travaux d'aménagement divers dans les marchés YELWA et BEAC de la ville de Garoua dans le cadre du Programme C2D Urbain « Capitales Régionales ».

2. Consistance des prestations

Ces travaux consistent à aménager les marchés YELWA ET BEAC dans la ville de Garoua, selon le programme ci-après définis :

54 boutiques en brique de terre stabilisée et comprimée
Construction de 02 Hangars de 212 places en béton armé
Aménagement des zones piétonnes ;
Construction d'une borne fontaine à énergie solaires et des points d'eaux;
Construction de 02 blocs toilettes publiques séparant hommes et femmes par zone de façon à obtenir une répartition sur l'espace plus ou moins « équitable » au regard des distances à parcourir ;
Mise en place des systèmes de sécurité incendies ;
Aménagement de 1000 m² des allées piétonnes ;
10 arbres plantés + aménagement espaces verts ;
Construction de 02 plateformes et pose de 02 bacs à ordures ;

3. Coût Prévisionnel

Le coût prévisionnel du projet issu des études préalables est de 495 000 000 FCFA TTC.

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à toutes les entreprises ayant une expérience avérée dans les travaux de même nature en Afrique subsaharienne.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres sont financés par la subvention C2D, objet de la convention d'affectation CCM1274-01-M du 24 novembre 2014 au profit du Programme Urbain « Capitales Régionales ».

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua tél : 222 271472 ; dès publication du présent avis.

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu sur présentation de la quittance de versement d'une somme non remboursable de deux cent mille (200 000) FCFA à la Recette Municipale de la Communauté Urbaine de Garoua.

9. Remises des offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

Dossier administratif,

Offre technique

Offre financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires papier dont un (01) original , six (06)copiesmarquéescommetelles et une (01) copie numériqu^dey:^ p^enir au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua au plus tard le S jours

après publication] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

" APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de six(06) mois.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministre chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°12 du DAO La caution devra être valable pendant trente (30)jours au-delà de la date originale de validité des offres. Le montant

de cette caution est de neuf millions neuf cent mille (9 900 000) francs CFA.

12. Recevabilité des Offres

Les documents constituant l'offre du soumissionnaire seront répartis en trois enveloppes distinctes cachetées contenant :

Dossier administratif,

Offre technique

Offre financière.

Ces trois enveloppes seront elles-mêmes placées dans une enveloppe extérieure cachetée.

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept(07) exemplaires papier dont un (01) original , six (06)copiesmarquéescommetelles et une (01) copie numériqu^dey:^ p^enir au Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua au plus tard le S jours après publication] à 10 heures, et déposée contre récépissé. Elle devra porter la mention :

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un seul temps une heure après la date de dépôt des offres [Art 8], soit le 11 heures par la Commission Intemedede Passation de la Communauté Urbaine de Garoua dans la Salle des Actes de l'Hôtel de ville.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels. Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives, à la conformité de l'offre technique aux spécifications techniques du DAO et à la qualification des candidats.

12.1 Critères éliminatoires

Ces critères ont pour objet d'identifier et de rejeter les offres incomplètes ou non conformes pour l'essentiel aux conditions fixées dans le Dossier d'Appel d'Offres relatives notamment à la recevabilité des pièces administratives et à la qualification technique des candidats.

Ces critères sont les suivants :

- n Fausse déclaration ou pièces administratives falsifiées ;
- n Absence de déclaration sur l'honneur d'abandon de chantier ;
- n Non-respect des critères d'éligibilité de TAFD (Annexe 2 de la pièce 3 - RPAO)
- n Capacité financière insuffisante :
 - o Attestation de capacité financière délivrée par une banque de premier ordre :
n > 300.000.000 FCFA;
 - o Chiffre d'affaire (sur Bilans Certifiés par un centre des impôts) moyen des trois dernières années (2018, 2019 et 2020) :

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire dont l'offre, présentant des capacités administratives et techniques satisfaisantes, sera jugée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au près de la Cellule Locale de Suivi du programme C2D-Urbain Garoua, [Tél : 675 23 45 22, E-mail :

ismakangar@yahoo.fr]. en mettant en copie :

Cellule Centrale de Suivi du programme C2D-Urbain, sise derrière la DGSN à Nlongkak,

Yaoundé [Tél. 222-21-91-01, Email. c2dcapitaleresregionales@gmail.com

- Secrétariat Général de la Communauté Urbaine de Garoua tél : 222271472.

16. Vulgarisation des numéros de téléphone de la cellule de la lutte contre la corruption au MINMAP

Pour toute tentative de corruption ou faits de mauvaises pratiques, bien vouloir appeler le MINMAP

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le MAIRE

OUSMAILA MOHAMADOU

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ILE DE MANOKA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° **096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 du 02 juin 2021** pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour la rédaction des termes de référence des études de faisabilité et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises relatif au projet d'extension du Port de Douala-Bonabéri vers le site en eau profonde de l'île de MANOKA est déclaré **infructueux**.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

COMMUNE DE TONGA

PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°14/AON0/PR/MINMAP/SG/DR0/DDNDE/CIPM/C.TGA/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LE CONTROLE ET LASURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BABITCHOUA - TCHABLA - SAGUEQUELE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA,

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

DECIDE:

ARTICLE 1: Le **Cabinet T.W.S BP : 22 Bafoussani, Tel : 691 80 93 82/672 04 28 66** est déclarée adjudicataire de la lettre-commande relative au dossier d'appel d'offres suscité pour le contrôle et la surveillance les travaux d'entretien de la route Babitchoua - Tchabla - Sagueque, sur financement fonds routier dans la Commune de Tonga, ainsi qu'il suit :

ADJUDICATAIRE	MONTANT EN FCFA		RABAIS	DELAIS	RANG
	HTVA	TTC			
Cabinet T.W.S ; BP : 22 Bafoussam, Tél ; 691 80 93 82/672 04 28 66	6 289 000	7 499 632	2%	04(QUATRE) MOIS EXEHCICE'2021 ET 06(S1X) MOIS EXERCICE 2022	1 ^{er}

ARTICLE 3:La présente Décision Municipale sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera./.

TONGA le 20 Septembre 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1773/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 DÉCLARANT INFRUCTUEUX L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ÎLE DE MANOKA.-

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 22 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres international ouvert n° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 du 02 juin 2021 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 37^{ème} session tenue le 18 août 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er} .- L'appel d'offres international ouvert n° **096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021** du 02 juin 2021 pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour la rédaction des termes de référence des études de faisabilité et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises relatif au projet d'extension du Port de Douala-Bonabéri vers le site en eau profonde de l'île de MANOKA est déclaré **infructueux**.

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée par le Maître d'Ouvrage.

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

HOPITAL GENERAL DE DOUALA

ADDITIF N°1 AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N°002/DC/HGD/CIPM/2021 DU 31 AOUT 2021 POUR L'AGRANDISSEMENT DE LA CAPACITE DE LA MORGUE DE L'HOPITAL GENERAL DE DOUALA (HGD).

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Remises des offres
	Au lieu de ... Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 23 Septembre 2021 à 12 h 00 min et devra porter la mention : « Demande de Cotation N° 002/DC/HGD/CIPM/2021 du 31 Août 2021 pour l'agrandissement de la capacité de la morgue de l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »
	Lire plutot Chaque offre rédigée en français ou en anglais et en sept (07) exemplaires dont l'original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à l'Hôpital Général de Douala (Service des Marchés Publics), au plus tard le 29 Septembre 2021 à 12 h 00 min et devra porter la mention : « Demande de Cotation N° 002/DC/HGD/CIPM/2021 du 31 Août 2021 pour l'agrandissement de la capacité de la morgue de l'Hôpital Général de Douala (HGD). A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

2	Ouverture des Plis
	Au lieu de ... L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 23 Septembre 2021 à 13 h 00 min par la Commission de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières. Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.
	Lire plutot L'ouverture des pièces Administratives et des offres techniques et financières aura lieu le 29 Septembre 2021 à 13 h 00 min par la Commission de Passation des Marchés de l'Hôpital Général de Douala siégeant dans la salle de réunion de la Direction des Ressources Financières. Les Soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

DOUALA le 21 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NAMME LUMA HENRY

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant	Délai
			TTC FCFA	
1	Fournitures de bureau	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE SARL BP : 24 EDEA TEL : 696618386/675136235	8 584 211	Dix(10) jours
2	Consommables informatiques		11 229 773	

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le groupement **NEW DESIGN BUILTSHINE/ATECS SARL/SIMPLEX PLUS BP. 30320 Yaoundé**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclarée adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 129.980.890** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Ledit groupement est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;
Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
Vu la Résolution n°039/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à l'avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 du 19 avril 2021 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021 ;
Vu la Résolution n°053/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, autorisant le Directeur Général à signer le marché relatif à l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 du 19 avril 2021 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021 ;
Vu l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 du 19 avril 2021 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021 ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 du 19 avril 2021 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021, selon l'allotissement ci-après :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021	MR MANAGEMENT (MRM) SARL BP:35391Yaoundé	299 500 000	Six (06) mois

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N° 009/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 28 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 09/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 423/A/MINDDEVEL du 03 novembre 2020 constatant l'élection de **Monsieur IMBENG David** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 04 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N° 09/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 13 AVRIL 2021 pour les travaux de réhabilitation d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique de NYOKON** dans la Commune de MAKENENE ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par lettre N°20/L/CIPM/C.MAK/2021 du 28 mai 2021 ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise suivante :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	Ets MAK SHINE CAMEROUN BP : YAOUNDE TEL : 699 96 20 27	9 995 000	NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE	TROIS (03) MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N° 011/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOKON DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 423/A/MINDDEVEL du 03 novembre 2020 constatant l'élection de **Monsieur IMBENG David** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 29 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N° 11/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 04 JUIN 2021 pour les travaux de réhabilitation du Centre de Santé Intégré (CSI) de NYOKON** dans la Commune de MAKENENE, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre. « EN PROCEDURE D'URGENCE » ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par lettre N°24/L/CIPM/C.MAK/2021 du 08 juillet 2021 ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise suivante :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	Ets MAK SHINE CAMEROUN BP : YAOUNDE TEL : 699 96 20 27	11 975 240	ONZE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE QUINZE MILLE DEUX CENT QUARANTE	QUATRE (04) MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°015/DC/CIPM/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES DE L'EXERCICE 2021.

[Télécharger la pièce d'origine](#)
[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;
 Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;
 Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;
 Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;
 Vu la Résolution n°079/CA/SIC/2020 du 20 décembre 2020 déléguant au Président du Conseil d'Administration le pouvoir de donner en inter-session l'avis de conformité sur la proposition d'attribution d'un marché inférieur à cinquante millions (50 000 000) FCFA ;
 Vu l'avis de consultation n°015/DC/SIC/2021 du 15 juillet 2021 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques au titre de l'exercice 2021
 Vu l'avis conforme du Président du Conseil d'Administration par correspondance Réf 0090/L/SIC/DG/CM/2021 du 06 septembre 2021 sur la proposition d'attribution des lettres commandes relatives à l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques au titre de l'exercice 2021

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de la consultation N°015/DC/SIC/2021 du 15 juillet 2021 pour l'acquisition par la Société Immobilière du Cameroun (SIC) des fournitures de bureau et consommables informatiques au titre de l'exercice 2021, selon l'allotissement ci-après :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC FCFA	Délai
1	Fournitures de bureau	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE SARL BP : 24 EDEA TEL : 696618386/675136235	8 584 211	Dix (10) jours
2	Consommables informatiques		11 229 773	

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

ADDITIF N°01 A L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 0012/AONO/CRTV/CIPM/2021 POUR L'ACQUISITION D'EQUIPEMENTS INFORMATIQUES A LA CRTV.- EXERCICE 2021 -

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

N°	CRITERES OU NON CONFORMITE	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Absence des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis :		
2	Absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances		
3	Fausse déclaration ou pièces falsifiées		
4	Non-respect des spécifications techniques de la fourniture		
5	Avoir satisfait moins de 80% des oui des critères essentiels		
6	Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou de ses partenaires pour les ordinateurs		

1 Critères d'évaluation

Lire plutôt

N°	CRITERES OU NON CONFORMITE	EVALUATION	
		OUI	NON
1	Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48h après l'ouverture des plis		
2	Absence de la caution de soumission délivrée par une institution financière de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances		
3	Fausse déclaration ou pièces falsifiées		
4	Absence ou non-respect des spécifications techniques des fournitures		
5	Avoir satisfait moins de 80% des oui des critères essentiels		
6	Absence de l'agrément ou de l'autorisation du fabricant ou de ses partenaires pour les ordinateurs		
7	Absence du sous-détail des prix unitaires		

YAOUNDE le 20 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE NGAOUNDAL

ADDITIF N° 23/A/MO/CIPM/CNDAL/2021 DU 15/09/2021 PORTANT MODIFICATION DE CERTAINES DISPOSITIONS DE LA DEMANDE DE COTATION N° 07BIS/DC/CIPM/CNDAL/2021 DU 07/09/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICKUP TOYOTA HILUX 2.8L AT 2021 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL FINANCEMENT : BUDGET FEICOM/ COMMUNE DE NGAOUNDAL, EXERCICE 2021

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

1	Objet
	Au lieu de ... Le Maire de la commune de NGAOUNDAL, autorité Contractante, lance une demande de cotations pour l'acquisition d'un véhicule Pick-up Hilux 2.8 AT 2021 pour le compte de la Commune de Ngaoundal.
	Lire plutot Le Maire de la Commune de NGAOUNDAL, Autorité Contractante, lance une demande de cotations pour l'acquisition d'un véhicule Pick-up 4x4 double cabine Hilux 2.8L AT 2021 pour le compte de la Commune de Ngaoundal.
2	Remises des offres
	Au lieu de ... Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes (HT) et toutes taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous pli fermé à la Mairie de Ngaoundal, au plus tard le 1^{er}/10/2021 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante : <i>DEMANDE DE COTATIONS N°07BIS/DC/CIPM/CNDAL/2021 DU 07/09/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP TOYOTA HILUX 2.8L AT 2021 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)</i> <i>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</i>
	Lire plutot Remise des offres : Les offres rédigées en langue française ou anglaise seront remises en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies, chiffrées hors taxes comprises (TTC), ainsi que le dossier administratif complet de l'EXERCICE 2021 et la déclaration indiquant l'intention de soumissionner selon le modèle en annexe, sous plis fermé à la Mairie de Ngaoundal, au plus tard le 1^{er}/10/2021 à 10 heures précises et devront porter la mention suivante : <i>DEMANDE DE COTATIONS N°07BIS/DC/CIPM/CNDAL/2021 DU 07/09/2021 RELATIVE A L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICJ-UP 4X4 DOUBLE CABINE TOYOTA HILUX 2.8L AT 2021 POUR LE COMPTE DE LA COMMUNE DE NGAOUNDAL (EN PROCEDURE D'URGENCE)</i> <i>« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »</i>

3 Ouverture des Plis

Au lieu de ...

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précisés dans l'Avis de Consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

Le dépouillement aura lieu le **1^{er}/10/2021 à 11 heures** précises à la Salle de délibération de la Mairie de Ngaoundal. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée même en cas de groupement.

Lire plutot

Les plis seront ouverts en un seul temps par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de NGAOUNDAL, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés aux date, heure et lieu précises dans l'Avis de consultation. Il sera dressé un procès-verbal à l'ouverture des plis.

4 Critères d'évaluation

Au lieu de ...

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Références du soumissionnaire dans le domaine de la prestation ;
- Service après-vente.

Lire plutot

Principaux critères de qualification

Le système de notation est binaire les principaux critères portent sur les éléments ci-après :

- Présentation de l'offre
- Référence du soumissionnaire dans le domaine de la prestation,
- Service après-vente,
- Présentation de la fiche de prospectus technique,
- Le projet de lettre commande en version physique et numérique dans une clé USB.

5 Renseignements Complémentaires

Au lieu de ...

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundal les jours ouvrables ou auprès des Services ou appeler au numéro téléphone suivant : 678 58 99 58, 694 97 71 09 dès publication du présent avis.

5 Renseignements Complémentaires

Lire plutot

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Mairie de Ngaoundal les jours ouvrables ou auprès des Services ou appeler au numéro téléphone suivant : 678 58 99 58, 694 97 71 09 dès publication du présent avis.

N°	CRITERES	NOM DE L'ENTREPRISE				
		OUI	NON	OUI	NON	
1	La soumission, timbrée, datée et signée					
2	Une expédition des actes constitutifs de la société ou une copie légalisée du registre de commerce					
3	Une attestation de non exclusion de l'entreprise, délivrée par l'Agence de Régulation des Marchés Publics					
4	Une caution de soumission					
5	Une attestation d'immatriculation délivrée en ligne					
6	Une attestation de non-faillite délivrée par la chambre de Commerce ou du Greffe du Tribunal du lieu du siège social de l'Entreprise					
7	Une attestation de non redevance					
8	Une attestation de soumission délivrée par le Directeur Général de la CNPS					
9	Une attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire					
10	Une quittance d'achat du Dossier de Consultation					
11	Présentation de la fiche de prospection technique					
12	La soumission suivant le modèle fourni dans la présente consultation					

13	Les caractéristiques techniques du type de véhicule proposé,					
14	Le bordereau descriptif et quantitatif ;					
15	La garantie du fabricant et le certificat d'origine du véhicule proposé ;					
16	Le projet de lettre commande en version physique et numérique dans une clé USB					
	Conformité de l'offre					
	Délai d'exécution					
	Offre déclarée TTC					
	Offre corrigé TTC					
	Montant retenue TTC					
	Soumissionnaire retenu					

NGAOUNDAL le 16 Septembre 2021

Le MAIRE

MOHAMADOU.. Sani

COMMUNE DE KALFOU

AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION N°002/AC/COM- KALFOU /SG/CIPM-AG/2021 DU 13/09/2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, A LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTREME NORD.

FINANCEMENT
FONDS SPÉCIAL D'EQUIPEMENT ET D'INTERVENTION INTERCOMMUNALE (FEICOM)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre du concours financier du FEICOM à la commune de Kalfou au titre de l'exercice 2021, le Maire de la commune de Kalfou, Autorité Contractante (Maître d'ouvrage), lance un avis de consultation pour l'acquisition d'un véhicule tout terrain à la commune de Kalfou, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La fourniture concerne l'acquisition d'un véhicule pick-up double cabine 4X4 climatisé tout terrain **OUTILLAGE DE BORD STANDARD**;

3. Cout Prévisionnel

pour un coût estimatif global de **vingt-huit millions (28 000 000) francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à la présente demande de consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux entreprises ou groupement d'entreprises **agréées** de droit camerounais ayant une expérience avérée dans le domaine de concessionnaire en automobile.

Par le présent avis de consultation, les prestataires intéressés sont invités à fournir dans leurs offres, les informations authentiques qui permettront de retenir celle pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les prestations, objet du présent avis, sont financées par le budget du FEICOM, Exercice 2021,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, la cotation peut être consultée aux heures ouvrables auprès du secrétaire particulier du Maire ou auprès de la commission interne de passation de la commune de Kalfou.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de cotation peut être obtenu à la commune de Kalfou (secrétariat particulier du maire), dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **cinquante mille (50 000)francs CFA** auprès de la Recette Municipale de Kalfou.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies lisibles marqués comme telles, conformes aux prescriptions de l'avis de la cotation, devra être déposée contre récépissé sous pli fermé, auprès de la commune de Kalfou (secrétariat du particulier du maire), au plus tard le **04/10/2021** à **10** heures, heure locale et devra porter la mention :

"AVIS DE CONSULTATION POUR LA DEMANDE DE COTATION

N°002/AC/COM- KALFOU /SG/CIPM-AG/2021 DU13/09/2021 POUR L'ACQUISITION D'UN VEHICULE PICK-UP DOUBLE CABINE 4X4, A LA COMMUNE DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY,

REGION DE L'EXTREME NORD.

Financement : Budget FEICOM– Exercice 2021

Imputation Budgétaire:.....

« A N'OUVRIRE QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après la date et l'heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Le délai maximum de livraison prévu par le Maître d'ouvrage pour la livraison du véhicule est de **30 jours**. Ce délai comprend les périodes de pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations, **date de signature de votre contrat**.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en Charge des Finances et dont la liste figure dans la pièce n°8 de la cotation, d'un montant de **Cinq cent soixante mille FCFA (560 000 FCFA)**, et valable pendant trente jours au-delà de la date originale de validité des offres.

Le cautionnement provisoire sera libéré d'office **au plus tard 30 jours** après l'expiration de la validité des offres pour les soumissionnaires n'ayant pas été retenus. Dans le cas où le soumissionnaire est adjudicataire du marché, le cautionnement provisoire sera libéré après constitution du cautionnement définitif.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant **de moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de la demande de cotation.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le 04/10/2021. à **11 Heures** précises dans la salle de réunions de la commune de Kalfou, en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires****Pièces administratives**

- a) Dossier incomplet ou pièces non conformes ;
- b) Pièce falsifiée ou non authentique ;

Justificatifs des précédentes prestations

- a) Fausse déclaration,
- b) Documents falsifiés ou scannés ;
- c) N'avoir pas livré une prestation similaire dans les trois dernières années.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète,
- b) Pièces non conformes ;
- c) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié

15. Attribution

Le maire de la commune de Kalfou, Autorité contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée conforme, aura été évalué la moins-disante après vérification de ses prix et jugée substantiellement conforme à la cotation.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagées par leurs offres pendant une période de quatre-vingt-dix (90) jours, à compter de la date fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables, auprès de la commune de Kalfou secrétariat particulier.

KALFOU le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

GOGOBELE Jean

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°12/AONO/ONCC/DG/CIPM[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ONCC/CIPM/2021 du 12 Août 2021 pour la fourniture de deux véhicules pick up 4x4 diesel climatisés double cabines à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021.

Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
3S MOTORS SARL	30 jours	50 314 466	9 685 534	60 000 000

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 20 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021	MR MANAGEMENT (MRM) SARL BP:35391Yaoundé	299 500 000	Six (06) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises non retenues.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT
RÉSOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À
RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE
LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018
FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN
SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Evaluation du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) en vue de la régularisation et de la mise à jour comptable : phase	MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX (MAETUR) BP:1248 Yaoundé	77 090 635	Douze (12) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises non retenues.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°011/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)
[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :

Par décision N°010/DM/SG/C.MAK/SG/SPM/2021 du 08 juillet 2021, les lettres-commandes, objet de la consultation susvisée sont attribuées l'entreprise ci-après :

Lot N°	Attributaire	Projet	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	GROUPEMENT MEGAVAS / PRIME BP : 7 007 DOUALA tél : (237) 679 63 53 19	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS
		Construction d'un Forage positif équipé de PMH à NYOKON - MBALAM	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS
		Construction d'un Forage positif équipé de PMH à KINDING NDE YABASSI	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS
	Total		24 810 000		

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 102.

MAKENENE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00005588/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N° 096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 DU 02 JUIN 2021 POUR LE RECRUTEMENT D'UN BUREAU D'ÉTUDES TECHNIQUES POUR LA RÉDACTION DES TERMES DE RÉFÉRENCE DES ÉTUDES DE FAISABILITÉ ET L'ÉLABORATION DES DOSSIERS DE CONSULTATION DES ENTREPRISES RELATIF AU PROJET D'EXTENSION DU PORT DE DOUALA-BONABÉRI VERS LE SITE EN EAU PROFONDE DE L'ILE DE MANOKA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

L'appel d'offres international ouvert n° **096/AOIO/PAD/CIPM-AS/2021 du 02 juin 2021** pour le recrutement d'un bureau d'études techniques pour la rédaction des termes de référence des études de faisabilité et l'élaboration des dossiers de consultation des entreprises relatif au projet d'extension du Port de Douala-Bonabéri vers le site en eau profonde de l'île de MANOKA est déclaré **infructueux**.

Les soumissionnaires sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur. Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

DECISION N°12/ONCC/DG/ CELLULE DES MARCHÉS PORTANT ATTRIBUTION DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°004/AONO/ONCC/CIPM/2021 DU 12 AOÛT 2021 POUR LA FOURNITURE DE DEUX VÉHICULES PICK UP 4x4 DIESEL CLIMATISÉS DOUBLE CABINES À L'OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ (ONCC).

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général,

VU La Loi° 95/11 du 22 juillet 1995 portant Organisation du Commerce du Cacao et du Café, ensemble la loi n°2004/025 du 30 Décembre 2004 ;
VU Le Décret n°91/274 du 12 juin 1991 portant création et organisation de l'Office National du Cacao et du café ;
VU Le Décret n° 2006/032 du 24 janvier 2006 portant nomination du Directeur Général et du Directeur Général Adjoint de l'Office National du Cacao et du Café ;
VU Le Décret n°2018/366 du 20 juin 2018 portant Code des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n°0001/CAB/PR du 19 juin 2012 relative à la Passation et au Contrôle de l'exécution des Marchés Publics ;
VU La Circulaire n° 00000242/C/MINFI du 30 décembre 2020 portant Instructions relatives à l'Exécution des Lois de Finances, au Suivi et au Contrôle de l'Exécution du Budget de l'Etat et des autres Entités Publiques, pour l'exercice 2021 ;
VU La Décision n°0294/ONCC/DG/CAB du 28 Février 2020 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés de l'ONCC ;
VU l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ONCC/CIPM/2021 du 12 Août 2021 pour la fourniture de deux véhicules pick up 4x4 diesel climatisés double cabines à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC);
VU La Proposition d'Attribution de la CIPM du 15 Septembre 2021;
Compte tenu des nécessités de service,

DECIDE

Article 1er : **3S MOTORS SARL B.P : 423 Douala** est retenue comme attributaire du Marché relatif à l'Appel d'Offres National Ouvert susmentionné.

Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant Hors Taxes	Montant TVA	Montant TTC
3S MOTORS SARL	30 Jours	50 314 466	9 685 534	60 000 000

Article 2 : Le Directeur des Affaires Administratives et Financières, le Contrôleur Financier, et l'Agent Comptable sont chargés chacun en ce qui le concerne, de l'application de la présente décision.

DOUALA le 20 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N° 006/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 423/A/MINDDEVEL du 03 novembre 2020 constatant l'élection de **Monsieur IMBENG David** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 04 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N°06/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 du 07 avril 2021 pour les travaux de construction d'un bloc de deux (02) salles de classe à l'Ecole Publique Bilingue de BALOUA** dans la Commune de MAKENENE ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par lettre N°15/L/CIPM/C.MAK/2021 du 19 mai 2021 ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise suivante :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
unique	GROUPEMENT MEGAVAS/PRIME BP : 13 462 YAOUNDE TEL / 695 64 59 59	16 638 774	SEIZE MILLIONS SIX CENT TRENTÉ-HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUATORZE	TROIS (03) MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°007/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N°06/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE BILINGUE DE BALOUA DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :

Par décision N°006/DM/SG/C.MAK/SG/SPM/2021 du 19 mai 2021, la lettre-commande, objet de la consultation susvisée, est attribuée l'entreprise ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
unique	GROUPEMENT MEGAVAS/PRIME BP : 7 007 DOUALA	16 638 774	SEIZE MILLIONS SIX CENT TRENTE-HUIT MILLE SEPT CENT SOIXANTE-QUATORZE	TROIS (03) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 12.

MAKENENE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

DECISION MUNICIPALE N° 007/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE,

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 423/A/MINDDEVEL du 03 novembre 2020 constatant l'élection de **Monsieur IMBENG David** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances, au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 04 mai 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N°07/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 du 07 avril 2021 pour les travaux d'aménagement d'un espace vert à MAKENENE-Centre** dans la Commune de MAKENENE ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par lettre N°16/L/CIPM/C.MAK/2021 du 19 mai 2021 ;
- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : La lettre-commande, objet de l'Appel d'Offres susvisé est, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuée à l'entreprise suivante :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
unique	GROUPEMENT BIFTON/EBM BP : 25 135 YAOUNDE TEL : 677 55 04 32	24 968 565	VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE CINQ	QUATRE (04) MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE MAKENENE

**DECISION MUNICIPALE N° 010/DM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT ATTRIBUTION DES LETTRES-COMMANDES, OBJET DE L'APPEL D'OFFRES N° 010/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (03) FORAGES POSITIFS EQUIPES DE POMPE A MOTRICITE HUMAINE DANS CERTAINES LOCALITES DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.
« EN PROCEDURE D'URGENCE »**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)**Le Maire de la Commune de MAKENENE,**

- Vu la constitution ;
- Vu la loi 2004/017 du 22 Juillet 2004 d'orientation de la décentralisation ;
- Vu la loi 2004/018 du 22 Juillet 2004 fixant les règles applicables aux communes ;
- Vu la loi 2009/011 du 10 Juillet 2009 portant régime financier des collectivités territoriales décentralisées ;
- Vu la loi 2020/018 du 17 décembre 2020 portant loi des finances de la république du Cameroun pour l'exercice 2021 ;
- Vu le décret 2012/07 du 08 Mars 2012 portant création, organisation et fonctionnement des commissions de passation des marchés publics ;
- Vu le décret 2018/366 du 20 Juin 2018 portant code des marchés publics ;
- Vu l'arrêté N° 000 423/A/MINDDEVEL du 03 novembre 2020 constatant l'élection de **Monsieur IMBENG David** en qualité de Maire de la commune de Makénéné, Département du Mbam et Inoubou, Région du centre ;
- Vu la décision N°00000157/CAB/MINMAP du 15 mars 2019 portant nomination des Présidents de Commissions Internes de Passation des Marchés auprès des Communes et Communes d'Arrondissement ;
- Vu la Circulaire N°004/CAB/PM du 30 décembre 2005 relative à l'application du Code des Marchés Publics ;
- Vu la Circulaire N°001/CAB/PR/ du 19 juin 2012 relative à la passation et au contrôle de l'exécution des marchés publics ;
- Vu la circulaire N° 00000242/C/MINFI du 30 Décembre 2020 portant instructions relatives à l'exécution de la loi des finances au suivi et au contrôle de l'exécution du budget de l'Etat et des autres entités publiques pour l'exercice 2021 ;
- Vu le procès-verbal de la session du dépouillement des offres du 29 juin 2021 de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE relative à l'appel d'offres **N° 010/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 04 juin 2021 pour les travaux de construction de TROIS (03) Forages positifs équipés de pompe à Motricité Humaine dans certaines localités de la Commune de MAKENENE**, Arrondissement de MAKENENE, Département du MBAM et INOUBOU, Région du Centre. « EN PROCEDURE D'URGENCE » ;
- Vu la proposition d'attribution de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de MAKENENE formulée par lettre N°23/L/CIPM/C.MAK/2021 du 08 juillet 2021 ;

- Vu les nécessités de service ;

Décide :

Article 1^{er} : Les lettres-commandes, objet de l'Appel d'Offres susvisé sont, pour compter de la date de signature de la présente décision, attribuées à l'entreprise suivante :

Lot N°	Attributaire	Projet	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	GROUPEMENT MEGAVAS / PRIME BP : 7 007 DOUALA tél : (237) 679 63 53 19	Construction d'un forage positif équipé de PMH à MAKENENE Est	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS
		Construction d'un Forage positif équipé de PMH à NYOKON - MBALAM	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS
		Construction d'un Forage positif équipé de PMH à KINDING NDE YABASSI	8 270 000	HUIT MILLIONS DEUX CENT SOIXANTE-DIX MILLE	QUATRE (04) MOIS

Article 2 : La présente décision sera enregistrée, publiée et communiquée partout où besoin sera.

MAKENENE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT
RÉSOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À
RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE
LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018
FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN
SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SOCIETE IMMOBILIERE DU CAMEROUN

Vu la Constitution ;

Vu le Décret n° 2018/355 du 12 juin 2018 fixant les Règles Communes Applicables aux Marchés des Entreprises Publiques ;

Vu les Statuts de la Société Immobilière du Cameroun approuvés par l'Assemblée Générale du 10 Août 2001 ;

Vu la Résolution n°06/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant élection du Président du Conseil d'Administration de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°07/CA/SIC/2019 du 20 Août 2019 portant nomination du Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°054/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant régime spécifique de la commande publique applicable à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) ;

Vu la Résolution n°038/CA/SIC/2021 du 09 septembre 2021, portant avis conforme sur la proposition d'attribution du marché relatif à la consultation n°006/DC/SIC/CIPM/2021 du 31 Mars 2021 suivant résolution n°032/CA/SIC/2020 du 26 Août 2020 autorisant le Directeur Général à recruter un expert pour la délimitation des espaces abritant les investissements de la SIC, en application des dispositions combinées du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques en ses articles 62 et 63 et le régime des marchés de la SIC ;

Vu la consultation n°006/DC/SIC/CIPM/2021 du 31 Mars 2021 suivant résolution n°032/CA/SIC/2020 du 26 Août 2020 autorisant le Directeur Général à recruter un expert pour la délimitation des espaces abritant les investissements de la SIC, en application des dispositions combinées du décret n°2018/355 du 12 juin 2018 fixant les règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques en ses articles 62 et 63 et le régime des marchés de la SIC ;

DECIDE :

Article 1^{er} : L'entreprise ci-dessous indiquée est attributaire de l'Avis d'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 du 19 avril 2021 pour la fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021, selon l'allotissement ci-après

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Evaluation du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) en vue de la régularisation et de la mise à jour comptable : phase	MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX (MAETUR) BP:1248 Yaoundé	77 090 635	Douze (12) mois

Article 2 : Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du Marché.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°010/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 28 MAI 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 08/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 13 AVRIL 2021 N° 09/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 13 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION D'UN BLOC DE DEUX (02) SALLES DE CLASSE A L'ECOLE PUBLIQUE DE NYOKON DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :

Par décision N°009/DM/SG/C.MAK/SG/SPM/2021 du 28 mai 2021, la lettre-commande, objet de la consultation susvisée, est attribuée l'entreprise ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	Ets MAK SHINE CAMEROUN BP : YAOUNDE TEL : 699 96 20 27	9 995 000	NEUF MILLIONS NEUF CENT QUATRE VINGT QUINZE MILLE	TROIS (03) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 102.

MAKENENE le 28 Mai 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION N°006/DC/SIC/CIPM/2021 DU 31 MARS 2021 SUIVANT
RÉSOLUTION N°032/CA/SIC/2020 DU 26 AOÛT 2020 AUTORISANT LE DIRECTEUR GÉNÉRAL À
RECRUTER UN EXPERT POUR LA DÉLIMITATION DES ESPACES ABRITANT LES INVESTISSEMENTS DE
LA SIC, EN APPLICATION DES DISPOSITIONS COMBINÉES DU DÉCRET N°2018/355 DU 12 JUIN 2018
FIXANT LES RÈGLES COMMUNES APPLICABLES AUX MARCHÉS DES ENTREPRISES PUBLIQUES EN
SES ARTICLES 62 ET 63 ET LE RÉGIME DES MARCHÉS DE LA SIC**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Evaluation du patrimoine immobilier de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) en vue de la régularisation et de la mise à jour comptable : phase	MISSION D'AMENAGEMENT ET D'EQUIPEMENT DES TERRAINS URBAINS ET RURAUX (MAETUR) BP:1248 Yaoundé	77 090 635	Douze (12) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises non retenues.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

TRADEX S.A

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°022/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 22 SEPTEMBRE 2021,
RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE SUR LES SITES DE TRADEX**

**FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La société TRADEX lance un Appel d'Offres National Ouvert pour la sélection des entreprises devant assurer les prestations de gardiennage sur ses sites à travers le Cameroun.

2. Consistance des prestations

Le présent Appel d'Offres est constitué de deux (2) lots :

- **Lot N° I** : Sites du District Centre Sud Est (DCSE) (**38 sites – 97 agents de sécurité**) ;
- **Lot N° II** : Sites du District Littoral Sud-Ouest (DLSW) et du District Adamaoua Nord Extrême Nord (DANE) (**38 sites – 103 agents de sécurité**).

Un soumissionnaire ne pourra être adjudicataire de plus d'un lot.

3. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux entreprises ou groupements d'entreprises de droit camerounais spécialisés dans le gardiennage et disposant de l'agrément nécessaire à l'exercice de cette activité.

4. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres seront financées par le budget de la société TRADEX de l'exercice 2021 et suivants.

5. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres National Ouvert peut être consulté aux heures ouvrables dès publication du présent avis auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés de TRADEX (CMA-TRADEX), sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala.**

6. Acquisition du Dossier

Le retrait du dossier se fera auprès du **secrétariat de la Cellule des Marchés (CMA) de TRADEX** sur présentation d'un reçu de versement en espèces de la somme non remboursable de **150 000 F CFA (Cent cinquante mille francs)** dans le compte N° **06800-33598800001-89**, intitulé « **Compte Spécial CAS ARMP** », ouvert auprès d'une **des douze (12) agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC)** suivantes : **Yaoundé-Agence Centrale, Douala-Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua et Bertoua.**

Ce reçu devra identifier le payeur comme représentant de l'Entreprise désireuse de participer à l'Appel d'Offres.

Réunion préparatoire

Afin de s'assurer que les Soumissionnaires appréhendent tous les contours des prestations à exécuter et le contexte dans lequel celle-ci s'inscrivent, TRADEX S.A. organise une réunion avec les entreprises ayant acquis le Dossier d'Appel d'Offres le **08 octobre 2021 à 10H00**, heure locale dans les bureaux de TRADEX S.A. à Douala.

La réunion préparatoire aura pour objet de fournir des éclaircissements sur toute question, notamment d'ordre technique, qui pourrait être posée.

7. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en langue française ou anglaise et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Direction Générale de TRADEX S.A, Secrétariat de la CMA-TRADEX, **sis au 1077 Rue Christian Tobie KUOH à Bonanjo-Douala**, au plus tard le **19 octobre 2021 à 13 heures précises, heure locale**. Les offres déposées contre récépissé devront porter la mention suivante :

« A l'attention de Monsieur le Directeur Général de TRADEX :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°022/AONO/TRADEX/CIPM/21 DU 22 SEPTEMBRE 2021, RELATIF AUX PRESTATIONS DE GARDIENNAGE

DANS LES SITES DE TRADEX S.A

CONFIDENTIEL

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

8. Delai de Livraison

La durée d'exécution des prestations prévue par TRADEX S.A pour la réalisation des prestations objet du présent Appel d'Offres sera de trois (03) ans dont une tranche ferme d'un (01) an et deux tranches conditionnelles d'un (01) chacune.

9. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet de l'offre, chaque Soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission délivrée par un établissement bancaire de premier ordre ou un organisme habilité par le Ministre en charge des finances à émettre des cautions dans le cadre des Marchés Publics, d'un montant de **deux millions cinq cent mille Francs CFA (2 500 000 FCFA) par lot**.

Le délai de validité de cette caution est de cent-vingt (120) jours à compter de la date limite de dépôt des offres susmentionnée.

10. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par les services émetteurs ou les autorités administratives compétentes.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date limite de dépôt des offres.

Toute offre non-conforme aux prescriptions du présent Avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable, notamment l'absence de la caution de soumission ou le non-respect des modèles des pièces du DAO.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres s'effectuera en une étape.

L'ouverture des offres administratives, techniques et financières aura lieu **19 octobre 2021**, par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX, **à 14 heures précises**, heure locale.

Seuls les Soumissionnaires ou leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier peuvent assister à cette séance d'ouverture.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées par la Commission Interne de Passation des Marchés de TRADEX sur la base des critères suivants.

Critères éliminatoires

1. Dossier administratif incomplet ;
2. Non-conformité de l'une des pièces du dossier administratif après 48 heures accordées par la Commission Interne de Passation des Marchés ;
3. Fausse déclaration ;
4. Substitution ou falsification de pièces administratives ;
5. Prestations proposées par le Soumissionnaire non conformes aux Termes de Référence ;
6. Non-respect d'au moins 6 des 8 sous-critères essentiels de l'évaluation de l'offre technique visés ci-dessous.

Critères essentiels d'évaluation des offres techniques

1. Expérience du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
2. Chiffre d'affaires cumulé du Soumissionnaire dans la réalisation des prestations similaires (**un sous-critère**) ;
3. Qualifications et références du personnel technique clé que le Soumissionnaire se propose d'affecter à la mission (**deux sous-critères**) ;
4. Méthodologie (**un sous-critère**) ; et
5. Moyens matériels et ressources humaines permanents ou mobilisables (**trois sous-critères**).

13. Attribution

Les marchés objets du présent Appel d'Offres seront attribués par lot, au Soumissionnaire présentant l'offre la « moins-disante » et remplissant les capacités techniques et financières requises, résultant des critères dits éliminatoires ou de ceux essentiels.

Un soumissionnaire ne pourra pas remporter plus d'un lot.

14. Durée Validité des Offres

Les Soumissionnaires resteront engagés par leurs offres pendant **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

15. Renseignements Complémentaires

Les informations complémentaires peuvent être obtenues aux heures ouvrables à la société TRADEX (courriel : cma@tradexsa.com).

Toute information sollicitée par un Soumissionnaire entraîne diffusion de la réponse à l'endroit de tous les postulants.

DOUALA le 20 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

PALEY Simon

COMMUNE DE MAYO-OULO

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°006/DC/C.MO/CIPMBEC/2021 DU 14/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD :

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE MAYO-OULO, DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

CONSTRUCTION DE QUATRE (4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

- **LOT 1** : AIRE DE PATURAGE DE KOUBOUTOU
- **LOT 2** : AIRE DE PATURAGE DE BROH
- **LOT 3** : AIRE DE PATURAGE DE MATALAO
- **LOT 4** ; AIRE DE PATURAGE DE DOUMO

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte **aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à **toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

6. Financement

COMMUNE DE MAYO-OULO/PRODEL.

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Maire de la Commune de Mayo-Ou lo** , Autorité Contractante

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la **Commune de Mayo-Oulo** ou à l'**Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal** à partir du 14/09/2021 pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera **un (01) original et six (06) copies** de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Mayo-Oulo (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Mayo-Oulo, contre une décharge.

**L'enveloppe cachetée portera la mention : «AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE DEMANDE DE COTATION EN
PROCEDURE D'URGENCE N°006/DDC/C.MO/CIPM.BEC/2021 DU 14/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE
CONSTRUCTION DE
QUATRE(4) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE
LACOMMUNE DE MAYO-OULO,
DEPARTEMENT DU MAYO-LOUTI, REGION DU NORD, LOT N°.....
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" .**

10. Delai de Livraison

QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres: Le 04/10/2021 à 10 Heures 00 précises

Lieu de dépôt: Mairie de Mayo-Oulo

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Oulo en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisée dans la Lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: Le 04/10/2021 à 11 Heures 00 précises

Lieu d'ouverture des plis: Mairie de Mayo-Oulo

14. Critères d'évaluation

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Mayo-Oulo, dans un procès-verbal.

15. Attribution

Moins disant.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix jours calendaires.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Moyo-Oulo, Tél. : 696 74 35 11/697 28 54 45** ou à **Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; qrchlves.zone1@outlook.com.**

GAROUA le 14 Septembre 2021

Le MAIRE

MBOUSSOL LOUA

COMMUNE DE MBOUDA

POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAMENDJINDA (PHASE 2) (EN PROCEDURE D'URGENCE).

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , MINADER

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre des travaux de construction de la case communautaire de la cheffene Bamendjinda, Le Maire de la commune de Mbouda (Autorité Contractante), lance pour le compte de la Commune de Mbouda : **TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASÉ" COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAMENDINDA (PHASE 2).**

2. Consistance des prestations

Les travaux comprennent entre autres ;
Les travaux préliminaires, la fondation et la maçonnerie, élévation, etc...

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **10 000 000 (dix millions) de francs CFA.**

4. Allotissement

Les travaux sont regroupés en un lot.

5. Participation et origine

La Participation au présent Appel d'Offres est ouverte à égalité de conditions à toutes les Entreprises de droit camerounais ayant des compétences dans le domaine des bâtiments et Travaux publics.

6. Financement

Les travaux objet du présent DAO, sont financés par le Budget d'Investissement Public du Cameroun (MINADER) Exercice Budgétaire 2021.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier de DAO peut être obtenu aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mbouda(bureau partenariat du suivi des Projets et Marchés) contre présentation d'une quittance de versement à la recette municipale de Mbouda. d'une somme non remboursable de **20 000 (vingt mille) francs CFA**, représentant les frais d'acquisition du DAO.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en Français ou en Anglais et en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, placée sous pli scellé sans indication sur l'identité du soumissionnaire,, sous peine de rejet. devra parvenir ala Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat, du suivi des Projets et Marchés), au plus tard **3 0/09/2021 à 11 heures 00 minutes** précisés, heure locale et devra porter la mention:

DOSSIER D'APPEL D'Offres national OUVERT N°14/AONO/CMDA/ CIPM/21 DU POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CASE COMMUNAUTAIRE DE LA CHEFFERIE BAMENDJINDA (PHASE 2) (EN PROCEDURE D'URGENCE)

«An ouvrir qu'en séance de dépouillement.»

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution des travaux est de **trois (03) mois**.

10. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra fournir un acte de cautionnement provisoire, valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres et sera établi par un établissement bancaire agréé par le ministère chargé des finances dont la liste se trouve en annexe. Le montant de ce cautionnement est de **200 000 (Deux cent mille) francs CFA**

11. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet pur et simple des offres, les pièces administratives doivent être datées d'au plus trois mois et en cours de validité au moment de l'ouverture des Offres, ou alors établies postérieurement à la date de publication de l'Avis d'appel d'offre.

Elles devront en outre respecter les modèles du présent DAO.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du DAO sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence d'une pièce administrative.

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres contenant les pièces administratives, techniques et financières se fera en un seul temps. Elle aura lieu le **30/09/2021 à 12 heures 00 minute**. Elle se fera dans la salle des actes de la Commune de Mbouda par la Commission Interne de Passation des Marchés Publics de la Commune de Mbouda siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance du dossier. Seuls les soumissionnaires peuvent assister à ces séances d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne de leur choix dûment mandatée.

13. Critères d'évaluation

Les critères d'évaluation sont constitués de deux types : les critères éliminatoires et les critères essentiels.

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Ils agissent notamment :

- Être suspendu de la commande publique par l'ARMP ;
- Absence de la caution de soumission à l'ouverture ;
- Absence dans le détail estimatif d'un prix unitaire quantifié dans le DAO ;
- Absence d'une pièce administrative non régularisée dans un délai de 48 heures ;
- Avoir un marché en cours d'exécution ou abandonné du fait de l'entreprise ;
- Soumissionnaire ayant obtenu moins de 70% de « oui » de l'ensemble des critères de qualification
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ; Les critères dits essentiels sont ceux primordiaux ou clés pour juger de la capacité technico-financière des candidats à exécuter les travaux, objet de consultation,

Les principaux critères de qualification dont les détails se trouvent à la pièce 12 du présent DAO comprennent :

- A- PRESENTATION GENERALE DE L'OFFRE ;
- B- PERSONNEL DE L'ENTREPRISE ;
- C- EXPERIENCE DE L'ENTREPRISE ;
- D- MATERIELS
- E- CAPACITE DE MOBILISATION DES RESSOURCES FINANCIERES
- F- METHODOLOGIE D'EXECUTION DES TRAVAUX

14. Attribution

Le contrat sera attribué au soumissionnaire présentant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre financière aura été évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant 90 jours à partir de la date limite fixée pour la remise de l'offre.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Mairie de Mbouda (Bureau du Partenariat, du suivi des Projets et Marchés).

MBOUDA le 7 Septembre 2021

Le MAIRE

WADJI

AEROPORTS DU CAMEROUN SA

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10/AONO/ADC/CIPM/2021 DU 21/09 /2021 RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA. FINANCEMENT : SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. IMPUTATION : BUDGET DE LA SOCIETE AEROPORTS DU CAMEROUN S.A. EXERCICE 2021, LIGNE 24460203

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
24460203

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la réalisation de son plan d'action 2021, le Directeur Général de la Société AEROPORTS DU CAMEROUN S.A., Maître d'Ouvrage, lance un appel d'offres National Ouvert relatif aux travaux de construction d'un forage et d'une bâche à eau potable à l'Aéroport International de Garoua.

2. Consistance des prestations

Les travaux portent sur :

- a- La mobilisation, installation de chantier, le repli et remise en état des lieux après les travaux ;
- b- Les terrassements ;
- c- La foration ;
- d- L'équipement du forage ;
- e- Le développement à l'air lift ;
- f- La construction du château de 20 m³ ;
- g- La mise en place du réseau d'alimentation ;
- h- Le branchement des conduites ;
- i- La menuiserie métallique ;
- j- Les peintures et finitions ;
- k- L'électricité ;
- l- La réalisation des travaux d'assainissement et VRD.

Les détails techniques sont contenus dans le Cahier des Clauses Techniques Particulières (CCTP) du présent dossier d'Appel d'Offres.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel des travaux est de **Vingt-cinq (25) millions de Francs CFA**

4. Allotissement

Les travaux sont constitués en un **(01) seul lot**.

5. Participation et origine

La participation au présent appel d'offres est ouverte, à égalité de conditions à toutes les entreprises ayant leurs sièges sociaux en république du Cameroun, et spécialisées en travaux de construction des forages.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres seront financés par le budget de la société Aéroports Du Cameroun S.A., exercice 2021, ligne 24460203

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sis à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, **Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104**, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la **Cellule des Marchés** de la société Aéroports Du Cameroun S.A., sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, (**Tél. 222 23 36 02, postes 335/359, porte 0104**) dès publication du présent avis, sur présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de **cinquante mille (50 000) Francs CFA** dans le Compte intitulé (CAS) ARMP ouvert dans les agences BICEC : Yaoundé Agence centrale, Douala Bonanjo, Limbé, Buea, Dschang, Bafoussam, Bertoua, Ebolowa, Bamenda, Ngaoundéré, Garoua et Maroua.

VISITE DE SITE

Pour une meilleure appréciation des travaux à réaliser, il est prévu une visite guidée des soumissionnaires le **14/10/2021** à partir de 11heures. Point de rencontre : secrétariat du Directeur de l'Aéroport International de Garoua.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07) exemplaires dont un original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir, sous plis fermés, sous peine de rejet, à la Cellule des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., au plus tard le **21/10/2021 à 14 heures** précises et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 10./AONO/ADC/CIPM/2021 DU 21/09/2021
RELATIF AUX TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN FORAGE ET D'UNE BÂCHE À EAU POTABLE À
L'AÉROPORT INTERNATIONAL DE GAROUA**

« À n'ouvrir qu'en séance de dépouillement ».

10. Délai de Livraison

Le maître d'ouvrage souhaite que les travaux soient exécutés dans un délai de **trois (03) mois** toutefois le délai d'exécution final sera celui proposé par le soumissionnaire retenu.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre sous peine de rejet à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le ministère en charge des finances, d'un montant de **Sept cent cinquante mille (750 000) FCFA** et valable pendant **cent vingt (120) jours**. La liste des structures habilitées est jointe en pièce n°12.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les autres pièces du dossier administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative (Préfet, Sous-préfet,), conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles doivent obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète par rapport aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par l'Autorité des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture en un temps des offres administratives, techniques et financières aura lieu le **21/10/2021 à 15 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la société Aéroports Du Cameroun S.A., dans le bureau de la Commission sis à l'aérogare passagers de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen (porte 1103).

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier dont elle a la charge.

14. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées sur la base des critères éliminatoires et essentiels ci-après :

Critères éliminatoires**Il s'agit notamment de :**

- a- Dossier administratif incomplet ou au moins une des pièces administratives non conformes ;
- b- Dossier financier incomplet ;
- c- Note technique inférieure à 80% de l'ensemble des critères essentiels ;
- d- Production d'une pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- e- Absence de la déclaration sur l'honneur de non abandon de marché et de non appartenance à la liste des entreprises défaillantes au cours des trois (03) dernières années (document à joindre dans le dossier administratif) ;
- f- Absence d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires ;
- g- Refus de la prise en compte des corrections des erreurs arithmétiques.

Critères essentiels

- i- Références en travaux de forage : **oui/Non**
- ii- Moyens matériels et logistiques : **oui/Non**
- iii- Personnel technique d'encadrement : **oui/Non**
- iv- Note méthodologique : **oui/Non**
- v- Capacité financière : **oui/Non**
- vi- Preuve d'acceptation des conditions du marché (CCAP et CCTP paraphés A chaque page et signés à la dernière page avec la mention «lu et accepté ») : **oui/Non**
- vii- Attestation de visite de site : **oui/Non**

- viii- Présentation de l'offre : **oui/Non**

15. Attribution

Le marché sera attribué au soumissionnaire présentant l'offre la moins disante et remplissant les capacités administratives et techniques requises.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à partir de la date limite fixée pour leur remise.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de la Maintenance de la société Aéroports du Cameroun, sise à la Direction Générale de l'Aéroport International de Yaoundé-Nsimalen, Tél. 222 23 36 02, postes 297/531, portes 2121.

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS aux numéros suivants :

- MINMAP : **673 20 57 25/699 37 07 48**

- CONAC : **222 20 37 32 /658 26 26 82**

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

OWONA ASSOUMOU Thomas

COMMUNE DE NGONG (TCHEBOA)

**AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°14/AAO/AONO/ C-NGONG/CIPM/2021 DU 08/09/2021
POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N1 :
DJEFATOU - CARREFOUR LAGDO (26.00KM) DU PK30+000 AU PK56+000, LA COMMUNE DE NGONG,
DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD.**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , NA
IMPUTATION
NA

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de Ngong, Autorité contractante et Maître d'Ouvrage Délégué lance un appel d'offres National ouvert pour l'exécution des travaux de cantonnage sur le tronçon de route bitumée N1 : Djéfatou - Carrefour Lagdo (26.00km) du pk30+000 au pk56+000, dans la Commune d'Arrondissement de Ngong, Département de la Bénoué, Région du Nord.

2. Consistance des prestations

Les travaux qui devront être repartis en deux **(02) passes** avec un intervalle d'au moins **six (06) mois** entre les passes se résument comme suit :

TACHE 1	Désherbage ou débroussaillage des abords de la route
TACHE 2	L'élagage des grands arbres et/ ou arbustes
TACHE 3	Abattage éventuelle d'arbres / ou d'arbustes
TACHE 4	Décapage et nettoyage des accotements
TACHE 5	Curage des ouvrages hydrauliques existants
TACHE6	Curage des fossés et exutoires
TACHE 7	Dégagement en amont et aval des ouvrages d'art et sur les sections du lit du cours d'eau
TACHE 8	Restauration des panneaux de signalisation et de sécurisation ACQUIS

3. Cout Prévisionnel

NON ACQUIS

4. Allotissement

NON ACQUIS

5. Participation et origine

Le présent appel d'offres est ouvert aux entreprises de droit Camerounais, justifiant des capacités techniques, financières et juridiques pour la réalisation des prestations objet du présent appel d'offres. Elles ne doivent tomber sous le coup d'aucune exclusion ou interdiction prévues par la réglementation en vigueur.

6. Financement

Les travaux objet du présent appel d'offres sont financés par le Fonds Routier ; exercice 2021 Consultation du dossier d'appel d'offres : Le dossier d'appel d'offres peut être consulté à la Mairie de Ngong, aux jours et heures ouvrables.

7. Consultation du Dossier

NON ACQUIS

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'appel d'offres peut être obtenu à la Mairie de Ngong dès publication du présent avis, contre présentation d'une quittance de versement d'une somme de cinquante mille (50 000) francs CFA non remboursable, payable au trésor Public .

9. Remises des offres

Les offres rédigées en français ou en anglais en six (06) exemplaires dont l'original et cinq(05) copies marquées comme telles devront parvenir au secrétariat du Maire de Ngong au plus tard le **29 SEPTEMBRE à 10H** , heure limite de recevabilité et devront porter la mention suivante :

Appel D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N°14/AONO/C-NGONG/CIPM/2021 DU 08 SEPTEMBRE 2021 POUR L'EXECUTION DES TRAVAUX DE CANTONNAGE SUR LE TRONÇON DE ROUTE BITUMEE N1 : DJEFATOU - CARREFOUR LAGDO (26.00km) DU PK 30+000 AU PK 56+000, DANS LA COMMUNE DE NGONG, DEPARTEMENT DE LA BENOUE, REGION DU NORD

A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Delai de Livraison

Le délai d'exécution maximal pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres est de trois **(03) mois**, pour compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

11. Cautionnement Provisoire

NON ACQUIS

12. Recevabilité des Offres

Caution de soumission :Chaque soumissionnaire devra joindre à son dossier administratif, une caution de soumission d'un montant de quatre cent mille **(400 000) de francs CFA** pour chaque Lot soumissionné, et délivrée par une des banques de premier ordre agréée par le Ministre chargé des Finances.

Dossier administratif : Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur. Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois **(03) mois** précédant la date de dépôt des offres. Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et au dossier d'appel d'offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps. L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu le **29 SEPTEMBRE 2021 à 11H00** par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Mairie de NGONG.

L'ouverture des plis se fera en un temps et en trois étapes :

- **1ère étape** : Ouverture de l'enveloppe A contenant les pièces administratives (volumel) ;

- **2ème étape** : Ouverture de l'enveloppe B contenant les offres techniques (volume 2) ;

- **3ème étape** : Ouverture de l'enveloppe C contenant les offres financières (volume 3).

Tous les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne dûment mandatée (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

Seuls les soumissionnaires dont les offres techniques auront obtenu les 70% de oui verront leurs offres financières analysées par la sous-commission.

14. Critères d'évaluation

Les principaux critères de qualification des candidats porteront sur les éléments ciaprès :

Critères éliminatoires:

- a) Dossier incomplet;
- b) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- c) N'avoir pas satisfait à au moins à 70% des critères ;
- d) Omission dans l'offre financière d'un prix unitaire quantifié ;
- e) Absence d'un sous - détail d'un prix unitaire quantifié ;

Critères essentiels:

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des critères essentiels ci-dessous :

- a) Le personnel d'encadrement du Cocontractant sur **06 critères** ;
- b) Le matériel propre à mobiliser sur **05 critères** ;
- c) Les Références du Cocontractant sur **06 critères** ;
- d) Proposition technique + Planning sur **06 critères** ;
- e) Présentation sur **02 critères** ;
- f) Capacité financière sur **03 critères**.

15. Attribution

Après évaluation des offres techniques et vérification des offres financières, le marché sera attribué au soumissionnaire ayant présenté l'offre évaluée la moins disante et remplissant les capacités techniques et administratives requises.

16. Durée Validité des Offres

NON ACQUIS

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus à la Délégation Départementale des Travaux Publics de la Bénoué ou au secrétariat de Monsieur le Maire de la Commune de Ngong.

NGONG le 8 Septembre 2021

Le MAIRE

HAMADOU AHIWA

PORT AUTONOME DE DOUALA

COMMUNIQUÉ N°00005787/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT PUBLICATION DU RÉSULTAT DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA.-

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général du Port Autonome de Douala communique :

Le groupement **NEW DESIGN BUILTSHINE/ATECS SARL/SIMPLEX PLUS BP. 30320 Yaoundé**, soumissionnaire de l'appel d'offres susvisé, est déclarée adjudicataire du marché pour un montant de **FCFA TTC 129.980.890** et un délai d'exécution de **douze (12) mois**.

Ledit groupement est invité à prendre l'attache de la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala, pour l'établissement du projet de marché y afférent.

Par ailleurs, les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs soumissions sous quinzaine à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du Port Autonome de Douala.

Passé ce délai, les offres seront détruites conformément à la réglementation en vigueur.
Le présent communiqué tient lieu de main levée de caution de soumission.

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

AVIS DE SOLLICITATION À MANIFESTATION D'INTÉRÊT NATIONAL N°018/ASMI/SIC/2021 DU16 SEPT 2021.....POUR LA PRÉ-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER L'IMPLÉMENTATION D'UN PORTAIL MOBILE POUR LA GESTION LOCATIVE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) « MY-EASYHOME »

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

1. Contexte

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun (SIC) en droite ligne avec les objectifs d'amélioration des performances de la SIC et de modernisation des outils de gestion, lance une sollicitation à manifestation d'intérêt à l'intention des cabinets et des consultants informatiques nationaux qui désirent participer à la préqualification pour l'opération sus indiquée.

2. Objet

Le présent appel à manifestation d'intérêt a pour objet la préqualification des cabinets agréés pour participer à l'appel d'offres national restreint pour **l'implémentation d'un Portail mobile dédié à la gestion locative « My-Easyhome »**, qui sera lancé par la Société Immobilière du Cameroun pour le compte de l'exercice 2021.

3. Consistance des prestations

La mise en place du portail mobile de gestion locative à la SIC se déclinera suivant les points ci-après :

- La production d'un rapport de démarrage (cadrage du projet) ;
- La production d'un rapport d'état des lieux et de diagnostic ;
- La production d'un rapport de mise en œuvre du portail mobile :

La conception, le développement et l'implémentation en jalons par prototypage actif, itératif et incrémental, des différents modules (méthode agile) ;

Les tests unitaires et les recettes partielles des modules ;

L'installation, le paramétrage, les tests d'intégration et le déploiement de la solution complète ;

- La formation des administrateurs et des utilisateurs, accompagnée des rapports de formations.
- Le déploiement et l'accompagnement des utilisateurs à la prise en main du portail mobile ;
- L'assistance et le SAV.

4. Participation et origine

Le principal résultat attendu est la conception, l'implémentation et la mise en production du portail mobile de gestion locative qui offrira les fonctionnalités ci-après :

I-1) Pour les locataires

- Accéder en ligne à l'ensemble des informations sur son contrat ;
- Consulter les factures de loyer (facture mois et impayés) ;
- Accéder à l'historique des mouvements (crédits/débits) relatifs à son contrat ;
- Initier le paiement de sa facture via l'une des plateformes de paiements dématérialisés Orange Money, YUP, etc. ;
- Suivre les requêtes de demande d'information et de déclaration d'incident adressées à la SIC ;
- Paramétrer son compte utilisateur.

I-2) Pour la SIC (DG, DGA, Délégués Régionaux, Chefs Secteurs /Antennes)

- Consulter les contrats des clients ;
- Consulter l'historique des mouvements (débits/crédits) ainsi que les soldes des clients
- Consulter les états de recettes, de cautions et d'impayés de chaque cité ;
- Visualiser des statistiques sur la gestion locative, utiles pour la prise des décisions ;
- Fournir des réponses aux requêtes des clients ;
- Consulter les annonces et les offres de locations.

I-3) Sur le plan fonctionnel

Le portail de gestion locative à mettre en place devra offrir les principales fonctionnalités ci-après :

a) Situation des contrats

- Informations clients ;
- Détails contrats ;
- Dernières Factures ;
- Historiques des mouvements débits/crédits ;
- Demandes de moratoires ;

b) Réclamations et requêtes

- Enregistrement et suivi des opérations de maintenance ;
- Enregistrement et suivi des réclamations ;
- Requête de Mise à jour des informations du contrat ;
- Requêtes d'informations diverses.

c) Paiements en ligne

- Règlements de factures via plateforme de paiements dématérialisés Orange Money, YUP, etc. ;
- Edition des reçus de paiement ;

d) Interaction avec le public

- Gestion des annonces ;
- Demandes de logements ;

e) Etats statistiques

- Nombre de contrats créés à une période donnée ;
- Nombre de contrats résiliés à une période donnée ;
- Pourcentage de locataires en impayés dans une cité ;
- Evolution mensuelle de la masse des impayés d'une cité sur une période ;
- Etc.

f) Divers outils

- Chat, messagerie ;
- Alertes clients par mails et SMS ;
- Aide en ligne.

NB : Les détails de ces fonctionnalités seront précisés avant l'exécution du projet, dans un cahier des charges détaillé et validé par le Maître d'ouvrage.

I-4) Sur le plan technique

La mise en œuvre de ce projet doit respecter les exigences techniques suivantes :

- La solution doit impérativement être accessible à la fois via mobile Ios/Androïd, interface web et éventuellement via client lourd ;
- La solution « My-EasyHome » doit être basée sur l'architecture 3-tiers (Présentation – Métier – Données) ;
- Elle devra par conséquent comporter plusieurs composantes entièrement intégrées, basée sur des standards, interopérables, évolutifs et largement internationalisés (avec une forte communauté de contributeurs), notamment :
 - o Une base de données relationnelle robuste, permettant de centraliser l'ensemble des données de gestion clientèle des cités ;
 - o Un module API (Application Programming Interface) : qui aura un accès exclusif à la base de données centralisée et permettra de réaliser l'ensemble des traitements sollicités par les interfaces utilisateurs ;
 - o Un **module interface mobile (Ios/Androïd)**, permettant l'accès aux données depuis les smartphones ;
 - o Un **module interface web**, permettant l'accès aux données depuis des ordinateurs via Navigateur web.
- L'accès au module API doit être sécurisé à l'aide d'un certificat SSL (Secure Socket Layer) installé sur le serveur d'hébergement de l'API logé dans la salle serveur de la Cellule des Systèmes d'Information de la SIC ;
- L'interface web doit être entièrement responsive ;
- La solution doit être compatible Android et IOS

5. Remises des offres
La base de données à utiliser doit être le SGBDR PostgreSQL ;
Les documents de candidature comportant les volumes 1 et 2, rédigés en français ou en anglais, doivent être déposés au plus tard le **11 OCT 2021 à 13h** précises heure locale à l'adresse suivante :
SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN, CELLULE DES MARCHES, FACE IMMEUBLE T. BELLA - YAOUNDE

Avec la mention
AVIS de sollicitation À MANIFESTATION D'INTÉRÊT INTERNATIONAL
N° ...018..... /ASMI/SIC/2021 DU16 sept 2021.....
POUR LA PRE-QUALIFICATION DES CABINETS DEVANT ASSURER LA MISE EN PLACE D'UN portail mobile pour la gestion locative À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) « My-easyhome

6. Composition du dossier

Les candidats devront fournir les pièces ci-après présentées en deux (02) volumes, en français ou en anglais.

I-1) Volume 1 (DOSSIER ADMINISTRATIF)

Le « volume 1 » comprend les documents administratifs suivants en originaux ou copies certifiées conformes (selon les cas), datées d'au plus trois (03) mois :

- a) Une lettre de motivation dûment signée du soumissionnaire ;
- b) Une copie certifiée conforme par le service émetteur de la patente en cours validité ;
- c) L'original de l'attestation de non faillite délivrée par le Greffe du Tribunal de Première Instance du domicile du candidat ;
- d) L'original de l'attestation de non exclusion des marchés publics délivrée par l'Agence de Régularisation des Marchés Public (ARMP) ;

En cas de groupement, chacun des membres constitutifs devra fournir les pièces de b) à e).

L'absence ou la non-conformité de l'une des pièces suscitées entraînera l'élimination du candidat.

I-2) Volume 2 (DOSSIER TECHNIQUE)

Le dossier technique devra comprendre :

a) La liste du personnel

Elle indiquera :

- Un Chef de Projet (Chef de mission) ;
- Un expert fonctionnel ;
- Un expert intégration d'application ;
- Un expert en développement mobile ;
- Un expert en développement web ;
- Un spécialiste en système de gestion des bases de données ;
- Un spécialiste en réseau Informatique ;
- Un graphiste.

Le candidat fournira pour chaque personnel les pièces suivantes datées de moins de trois (03) mois lors de l'ouverture des plis reçus :

- Un C.V daté et signé par le concerné ;
 - La copie certifiée conforme du diplôme requis de chaque expert ;
 - La définition des tâches proposées pour chaque personnel ;
 - Une attestation de disponibilité signée par chaque personnel ou copie du contrat de travail dudit personnel ;
- La description des profils des experts clés jugés nécessaires pour la réalisation des prestations se présente comme suit :

EXPERTS	Profils
Chef de mission	Ingénieur informaticien de formation (bac + 5 ou plus), ayant une grande expérience dans la conception et la mise en œuvre d'un système informatique complexe et intégré. Il devra avoir au moins cinq (05) années d'expérience, dans la conduite de grands projets informatiques, et connaître les différents domaines de l'informatisation, notamment la conception des bases de données, la mise en place des API, le développement des logiciels.
Expert fonctionnel	Diplômé en Informatique ou en Gestion des Entreprises (BAC + 3 ou plus), Il doit avoir une grande maîtrise des processus métier des entreprises camerounaises en général et de la SIC en particulier. Il devra avoir au moins trois (03) années d'expérience dans la conduite des opérations de recueil et d'analyse les besoins des utilisateurs, et dans l'élaboration des spécifications fonctionnelles.
Expert intégration	Ingénieur informaticien de formation (Bac + 3 ou plus), ayant une expérience d'au moins trois (03) années dans l'assemblage des composants techniques d'une solution logicielle : notamment l'intégration des API, des services (frontend/backend) suivant une architecture microservices.

Spécialiste en gestion des bases de données	Ingénieur Informaticien de formation (Bac + 3 ou plus) , disposant d'une grande expérience d'au moins trois (03) années dans la conception et la gestion des bases données relationnelles et non relationnelles. Il doit avoir une parfaite maîtrise des bases de données relationnelles-objets.
Deux experts en développement web et mobile	Ingénieur informaticien de formation (Bac +3 ou plus) , ayant au moins trois (03) années d'expérience dans le développement des logiciels et la mise en place de progiciels. Les analystes programmeurs senior doivent être familier avec les plateformes de développement les plus utilisés (web/mobile) actuellement et avoir écrit au moins des programmes pour la gestion de base de données.
Spécialiste en réseau informatique	Ingénieur en informatique ou télécommunication de formation (bac + 3 ou plus) , spécialisé dans la mise en place de réseau informatique. Il doit avoir au moins trois (03) ans d'expérience dans la conception et la mise en œuvre de réseau informatique intégré. L'expert doit aussi justifier d'expérience de travail dans le contexte africain.
Un graphiste	Spécialiste en infographie (bac + 2 ou plus) , ayant une expérience d'au moins deux (02) années.

NB : Tous les personnels doivent avoir une parfaite maîtrise de la langue française ou anglaise.

b) Les références du cabinet

Le Cabinet doit avoir une existence établie depuis au moins deux (02) ans, devra produire la liste de ses références en particulier dans le domaine similaire (mise en place des logiciels de gestion dans les structures étatiques).

c) Les moyens logistiques, techniques et matériels

Le candidat donnera et justifiera les moyens en sa possession nécessaires à la réalisation de la prestation et à mettre à la disposition du personnel, notamment :

- La logistique de transport et de communication ;
- Le matériel informatique et bureautique en sa possession ;
- Tout autre matériel jugé nécessaire.

Toute fausse déclaration entraînera le rejet de l'offre.

d) L'autorisation de vérification des déclarations

Cette autorisation dûment signée par le Directeur Général du cabinet permettra à la SIC de procéder à toute vérification jugée nécessaire, pour s'assurer de l'exactitude des informations fournies dans le dossier.

7. Critères d'évaluation

I-/ Critères de pré-qualification

Le soumissionnaire devra remplir les critères ci-après :

- 1- Être un cabinet informatique basé sur le territoire national
- 2- Justifier des capacités administratives, techniques et financières requises et notamment :
Présenter un dossier administratif conforme aux spécifications du point **V.1** ci-dessous ;
Disposer d'une expérience avérée dans le domaine objet des prestations ;
Disposer ou s'engager à recruter le personnel et à acquérir le matériel compatible avec les prestations à réaliser.

I-/ Grille d'évaluation

La grille d'évaluation est composée des éléments ci-après :

I-1) Critères éliminatoires

- Dossier administratif non conforme (voir point **V.1**) ;
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Note technique inférieure à 70%.

I-2) Critères essentiels

Le dossier technique sera évalué suivant les critères ci-après :

N°	CRITERES	Points																			
1	Présentation de l'Offre - Composition du dossier et ordre des pièces (03 pts) - Lisibilité du document/Organisation du dossier (présentation artistique, illustration et intercalaires en couleur) (01 pt) - Mise en forme, sommaire (01 pt)	05 pts																			
2	Références de l'entreprise - Produire une référence d'un projet informatique d'envergure (05pts) ; - Produire une référence pour la mise en place d'une solution mobile (30pts) ; Pour chaque référence, joindre la première et deuxième page indiquant (nom du client, objet et montant de ma prestation), et la dernière page des Marchés et Lettres-commandes + PV de réception.	40 pts																			
3	Références des Experts (Joindre CV, copies diplômes, description tâches, Attestation disponibilité) <table> <tr> <td rowspan="5">Chef de mission</td><td>Expérience >= 05ans (06 pts)</td><td rowspan="5">12</td></tr> <tr> <td>CV (02 pts)</td></tr> <tr> <td>Diplôme (02 pts)</td></tr> <tr> <td>Description tâches (01 pt)</td></tr> <tr> <td>Attestation disponibilité (01 pt)</td></tr> <tr> <td rowspan="4">Expert fonctionnel</td><td>Expérience >= 03ans (02 pt)</td><td rowspan="4">05</td></tr> <tr> <td>CV (01 pt)</td></tr> <tr> <td>Diplôme (01 pt)</td></tr> <tr> <td>Description tâches (1 pt)</td></tr> <tr> <td rowspan="4">Expert intégration</td><td>Expérience >= 03ans (02 pt)</td><td rowspan="4">05</td></tr> <tr> <td>CV (01 pt)</td></tr> <tr> <td>Diplôme (01 pts)</td></tr> <tr> <td>Description tâches (1 pt)</td></tr> </table>	Chef de mission	Expérience >= 05ans (06 pts)	12	CV (02 pts)	Diplôme (02 pts)	Description tâches (01 pt)	Attestation disponibilité (01 pt)	Expert fonctionnel	Expérience >= 03ans (02 pt)	05	CV (01 pt)	Diplôme (01 pt)	Description tâches (1 pt)	Expert intégration	Expérience >= 03ans (02 pt)	05	CV (01 pt)	Diplôme (01 pts)	Description tâches (1 pt)	45 pts
Chef de mission	Expérience >= 05ans (06 pts)		12																		
	CV (02 pts)																				
	Diplôme (02 pts)																				
	Description tâches (01 pt)																				
	Attestation disponibilité (01 pt)																				
Expert fonctionnel	Expérience >= 03ans (02 pt)	05																			
	CV (01 pt)																				
	Diplôme (01 pt)																				
	Description tâches (1 pt)																				
Expert intégration	Expérience >= 03ans (02 pt)	05																			
	CV (01 pt)																				
	Diplôme (01 pts)																				
	Description tâches (1 pt)																				

	Spécialiste en gestion des bases de données	Expérience >= 03ans (02 pt)	05
		CV (01 pt)	
		Diplôme (01 pts)	
		Description taches (1 pt)	
	Expert en développement web	Expérience >= 03ans (02 pt)	06
		CV (01 pt)	
		Diplôme (02 pts)	
		Description taches (1 pt)	
	Expert en développement mobile	Expérience >= 03ans (02 pt)	06
		CV (01 pt)	
		Diplôme (01 pts)	
		Description taches (1 pt)	
	Graphiste	Expérience >= 02ans (01 pt)	03
		CV (0,5 pt)	
		Diplôme (0,5 pts)	
		Description taches (1 pt)	
	Spécialiste en réseau informatique	Expérience >= 03ans (01 pt)	03
		CV (01 pt)	
		Diplôme (0,5 pt)	
		Description taches (0,5 pt)	
4	Méthodologie - Compréhension de la mission (02 pts) - Approche méthodologique (01 pts) - Planning d'exécution (01 pts) - Description de la solution proposée et couverture fonctionnelle (04 pts)		08 pts
5	Moyens techniques et matériels - Matériel informatique (01 pts) - Matériel bureautique (01 pts)		02 pts

TOTAL	100 pts
-------	---------

8. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Cellule des Marchés de la SIC, sise à la Direction Générale face Immeuble T. BELLA, BP 387 Yaoundé, Tel : 222230159, Fax : 222225119, E-mail : info@sic.cm.

NB : « **Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : 673 20 57 25/ 699 37 07 48** ».

9. Evaluation et publication des resultats

Les candidats retenus seront consultés dans le cadre de l'appel d'offres restreint qui leur sera adressé conformément à la réglementation en vigueur.

YAOUNDE le 16 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE GUIDER

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°02/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM/2021 DU 13/09/2021**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (3) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

CONSTRUCTION DE TROIS (3) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

- **LOT 1** : AIRE DE PATURAGE DE BANG
- **LOT 2** : AIRE DE PATURAGE DE GANDA BABOURI
- **LOT 3** : AIRE DE PATURAGE DE KORAKE.

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte **aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné**. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte **à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation**

6. Financement

COMMUNE DE GUIDER/PRODEL.

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Maire de la Commune de GUIDER**, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de GUIDER, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la **Commune de GUIDER** ou à l'**Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garoua, Quartier Poumpoum à 200 mètres du Stade Municipal** à partir du 13/09/2021, pendant les [ours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doit être rédigée en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera **un (01) original et six (06) copies** de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de GUIDER (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de GUIDER, contre une décharge.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**« AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE DEMANDE DE COTATION EN
D'URGENCE N°02/DDC/C.GDR/CIPM-BEC/2021 DU POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE TROIS (4)
PARCS D INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE
GUIDER, DEPARTEMENT DU MAYO LOUTI, REGION DU NORD, LOT N°.....
"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" .**

10. Délai de Livraison

QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres: Le 29/09/2021 à 10 Heures

Lieu de dépôt: Mairie de GUIDER

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GUIDER en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: Le 29/09/2021 à 11 Heures

Lieu d'ouverture des plis: Mairie de GUIDER

14. Critères d'évaluation

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GUIDER, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

15. Attribution

Moins disant.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix jours calendaires.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Moyo-Oulo, Tél. : 696 74 35 11/697 28 54 45 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zone1@outlook.com.**

GAROUA le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

COMMUNE DE BAZOU

**PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/PR/MINMAP/SG/DRO/DD-NDE/ C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 16 AVRIL 2021 POUR LES
TRAVAUX DE REHABILITATION DU RESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE PAR CAPTAGE DE
SOURCE AKATIO, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENT DU NDE, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE).**

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

**LE MAIRE DE LA COMMUNE DE BAZOU, AUTORITE CONTRACTANTE COMMUNIQUE PAR DECISION
MUNICIPALE N°011/ DM/SG/C-BZ/202L DU 28 MAI 2021.**

LE MARCHE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE NATIONAL OUVERT
N°007/AONO/PR/MINMAF7SG/DRO/DD-NDE/C-BAZOU/ CIPM/BIP/2021 DU 16AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX
DE TRAVAUX DE REHABILITATION DURESEAU D'ADDUCTION D'EAU GRAVITAIRE PAR CAPTAGE DE
SOURCEAKATIO, DANS LA COMMUNE DE BAZOU, DEPARTEMENTUU NDE, REGION DE L'OUEST (EN
PROCEDURE D'URGENCE), EST POUR COMPTER DE LA DATE DE SIGNATURE DE LA DECISION SUSCITEE,
ATTRIBUE A **LAFRANCALINE CAMEROUN SARL** , TEL : **676 31 05 14,POUR UN MONTANT TOUTES TAXES
COMPRISES DE 16 000 000 (SEIZE MILLIONS) F.CFA.**

L'ENTREPRISE SUSVISEE NE POURRA EXECUTER LE PRESENT MARCHE QU'APRES SIGNATURE DU
CONTRAT Y RELATIF,

LES AUTRES SOUMISSIONNAIRES SONT INVITES A PASSER RETIRER LEURS OFFRES SOUS QUIZAINES SOUS
PEINE DE DESTRUCTION.

BAZOU le 28 Mai 2021

Le MAIRE

DJEUHON Frédéric

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA CONSULTATION EN PROCÉDURE D'URGENCE
N°009/AONO-PU/SIC/CIPM/2021 DU 19 AVRIL 2021 POUR LA FOURNITURE À LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE
DU CAMEROUN (SIC) D'UN CAMION HYDROCUREUR POUR LE COMPTE DE L'EXERCICE 2021**

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant TTC (en FCFA)	Délai
Lot unique	Fourniture à la Société Immobilière du Cameroun (SIC) d'un camion hydrocureur pour le compte de l'exercice 2021	MR MANAGEMENT (MRM) SARL BP:35391Yaoundé	299 500 000	Six (06) mois

Le responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement du marché.

Le présent communiqué tient lieu de main levée de la caution de soumission pour les entreprises non retenues.

Par ailleurs, les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés de bien vouloir passer à la Cellule des Marchés de la SIC retirer leurs offres sous quinzaine dès publication du présent communiqué. Passé ce délai, hormis l'exemplaire de l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

COMMUNE DE TONGA

**PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE RELATIVE AU DOSSIER D'APPEL D'OFFRES N°14/A0N0/PR/MINMAP/SG/DR0/ DDNDE/CIPM/C.TGA/2021 DU 29 JUILLET 2021 POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BABITCHOUA - TCHABLA - SAGUEQUE
LE MAIRE DE LA COMMUNE DE TONGA COMMUNIQUE :**

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Soumissionnaire **Cabinet T.W.S BP : 22 Bafoussam, Tél : 691 80 93 82/672 04 28 66** est déclaré Adjudicataire de la lettre-commande, objet du Dossier d'Appel d'Offres **N°14/A0N0/PR/MINMAP/SG/DR0/ DDNDE/CIPM/ C.TGA/2021 DU 29 JUILLET 2021** POUR LE CONTROLE ET LA SURVEILLANCE DES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE BABITCHOUA - TCHABLA - SAGUEQUE DANS LA COMMUNE DE TONGA, pour un montant total toutes taxes comprises de **7 499 632 FCFA (SEPT MILLIONS QUATRE CENT QUATRE VINGT DIX NEUF MILLE SIX CENT TRENTE DEUX FRANCS)** et un délai d'exécution maximal de **04(QUATRE) MOIS EXERCICE 2021 ET 06 (SIX) MOIS EXERCICE 2022.**

Ladite entreprise est invitée à se présenter à la Commune de Tonga (service des marchés) dans un délai de 07 (sept) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de la souscription du projet de lettre-commande.

Passé ce délai, le Maître d'ouvrage se réserve le droit d'annuler l'attribution.

TONGA le 20 Septembre 2021

Le MAIRE

BANKOU Dieudonné

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT DES EAUX TRES CHARGEES POUR LES USINES D'EGRENAJE DE LA SODECOTON.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'offres International Ouvert pour **la fourniture de troistours de refroidissement à circuit ouvert des eaux très chargées pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.**

2. Consistance des prestations

La prestation objet du présent appel d'offres consiste en la fourniture de **trois (03)tours de refroidissement à circuit ouvert des eaux très chargées** pour les usines d'égrenage de la SODECOTON.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel toutes taxes comprises de la fourniture envisagée a été évalué à l'issue des études préalables à **95 000 000 FCFA.**

4. Allotissement

Le présent appel d'offres est lancé en **lot unique.**

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **à toutes les entreprises ayant une parfaite connaissance en la matière.**

6. Financement

Le financement est assuré par le **budget de la SODECOTON de l'exercice 2021.**

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté auxheuresouvrables à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax : 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03, dès publication du présent avis.**

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **60 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de “ **Compte Spécial CAS ARMP** “. Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres.

9. Remises des offres

Les soumissions présentées sous forme reliée, rédigées en Français ou en Anglais, établies en **six (06)** exemplaires dont **un(01)** original et **cinq (05)** copies, marqués comme tels devront parvenir **au plus tard le 19/10/2021 à 15heures** au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua. Les plis renfermant les soumissions seront contenus dans une enveloppe extérieure anonyme portant la mention :

APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°097/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA FOURNITURE DE TROIS (03) TOURS DE REFROIDISSEMENT A CIRCUIT OUVERT DES EAUX TRES CHARGEES POUR LES USINES D'EGRENAGE DE LA SODECOTON

« A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

10. Delai de Livraison

La fourniture objet du présent appel d'offres devra être livrée en position rendu transit SODECOTON à Garoua II dans un délai de **90 jours à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les prestations.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission, établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréé par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant égal à **1 900 000 FCFA** et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Les banques étrangères qui délivreront des cautions de soumission dans le cadre de cet appel d'offres, devront avoir des correspondants dans le réseau des banques locales de premier ordre. Les banques locales formellement indiquées par les banques étrangères devront fournir un document signé établissant leur relation avec lesdites banques.

L'absence de la caution de soumission entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission Interne de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la Société à Garoua **le 19/10/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y **faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier.**

Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle.

14. Critères d'évaluation

Pour la comparaison définitive des offres, les critères ci-après seront pris en compte :

Critères éliminatoires :

Il s'agit notamment :

- 1 De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- 2 De l'absence de la caution de soumission ;
- 3 Des Fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- 4 De l'absence des fiches techniques fournies par le fabricant ;
- 5 De la non-conformité des spécifications techniques majeures de la fourniture ci-après décrites :

Type de réfrigérant SX-1812-A-90 ou équivalent	
Principe de fonctionnement	: Contre-courant
Type de ventilation	: Centrifuge soufflant
Puissance évacuée par tour	? 2 200 KW
CARACTERISTIQUES THERMIQUES :	
Puissance thermique totale à évacuer	? 2200 KW
Débit d'eau :	?47 m3/h
Température de l'eau chaude :	?80°C
Température de l'eau froide :	?40°C
Pression barométrique :	? 1013 mbar
Perte d'eau par évaporation :	? 2,95 m3/h
DONNEES DU MOTEUR :	
Indice de protection :	IP 55

Vitesse de rotation :	1 500 tr/mn
Fréquence :	50 HZ
Tension jusqu'à 5,5 KW nominal :	230-400/400-690 V
Données acoustiques :	+/- 2dB(A)
Puissance sonore à 20 mètres:	50 dB(A)
EQUIPEMENT ET MATERIAUX UTILISES :	
Bassin :	X-STEEL
Ossature enveloppe :	X-STEEL
Système de ruissellement :	Type : EFFI-PACK ; Matière : Polypropylène.
Système de distribution :	Acier galvanisé
Inclus : sécurité manque d'eau, variateur de fréquence et électrovanne.	
Kit de fixation au sol	
Sur le panneau servitude de ce bassin se trouvent :	
- 01 trop plein à grand débit, - 01 orifice de vidange, - 01 système d'appoint d'eau par robinet à flotteur, - 01 retour d'eau par crépine (en acier inoxydable ou PEHD) démontable avec bride largement dimensionnée pour éliminer les risques de cavitation, munie d'une tôle perforée, - 01 accès au bassin par une trappe rectangulaire ou carré.	
Pièces de rechange :	
- 04 jeux complets de 08 chicanes (nid d'abeilles) - 04 séparateurs de gouttes. - 04 jeux de rampe de distribution d'eau.	

- 6 De l'absence d'un prix unitaire quantifié ;
- 7 De l'absence ou de la non-conformité de la Garantie et du Service après-vente ;
- 8 Non-respect de deux (02) critères essentiels ;
- 9 De la non-conformité du modèle de soumission ;

10 De l'Obtention de moins de 80% à l'évaluation des critères essentiels.

En substance, ces critères sont résumés comme suit :

. Critère n° 1A : conformité des pièces du dossier administratif ;

. Critère n° 1B : conformité des caractéristiques techniques majeures de la fourniture indiquées ci-dessus ainsi que dans la pièce n° 5 du présent DAO;

. Critère n° 1C : Garantie et Service après-vente ;

. Critère n° 1D : Conformité des pièces de l'offre financière, notamment, les prix unitaires quantifiés et le respect du modèle de soumission.

Critères essentiels:

. Critère n° 2A : Engagement du fabricant (production de la lettre d'engagement) ou d'un distributeur agréé comptant pour 30 %, étant entendu que ledit distributeur présentera obligatoirement une copie de sa convention d'agrément du fabricant. **La pièce requise (lettre d'engagement) devra être en original.**

. Critère n° 2B : références du soumissionnaire comptant pour 30 %. Justifier d'au moins une livraison de fournitures similaires (tours de refroidissement à circuit ouvert ou équipements industriels) au cours des cinq dernières années à la SODECOTON ou ailleurs.

. Critère n° 2C : délai de livraison comptant pour 10 %. Respect des délais du DAO ;

. Critère n° 2D : Capacité financière délivrée par une banque où le soumissionnaire est domicilié et au moins égale à **47 500 000 FCFA**, comptant pour 15 % ;

. Critère n° 2E : Chiffre d'Affaires moyen des exercices 2020, 2019 et 2018 au moins égal à **95 000 000 FCFA**; comptant pour 15%.

L'évaluation de ces critères se fera de manière purement positive (oui) ou négative (non). Toute réponse négative (non) lors de l'examen des critères éliminatoires entraîne la disqualification de l'offre. Quant aux critères essentiels, un minimum de 80 % à leur évaluation sera requis pour être retenu pour la suite de la procédure.

Evaluation des offres financières

Seules les offres financières des soumissionnaires ayant présenté des dossiers administratif et technique conformes aux prescriptions du dossier d'Appel d'Offres seront pris en compte pour la suite de l'analyse.

Et pour la comparaison des offres, il sera considéré les coûts toutes taxes comprises en position rendu magasin transit de la SODECOTON à Garoua II.

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée **la moins disante**.

16. Durée Validité des Offres

Il est précisé aux soumissionnaires qu'ils resteront engagés par leurs offres pendant une durée de **cent vingt (120) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des soumissions.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement complémentaire, s'adresser au secrétariat de la **Direction Générale de la SODECOTON Tél. 222 27 10 80, Email : sodecoton@sodecoton.cm, à la Délégation SODECOTON de Yaoundé B.P. 304, Tél/Fax. 222 20 19 72 ou à la Délégation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03.**

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE ONZE (11) VEHICULES EN SIX (06) LOTS A LA CMCA EXERCICE 2021 PIECE N° 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT : BUDGET DE LA CMCA, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA) , CMCA
IMPUTATION
24511000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La CRTV Marketing and Communication Agency (CMCA) a inscrit dans son budget d'investissement de l'exercice 2021, le projet relatif à l'acquisition de onze (11) véhicules.

2. Consistance des prestations

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de onze (11) véhicules en six (06) lots à la CMCA.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de de **FCFA TTC 221 000 000** (Deux cent vingt-un millions). Réparti comme suit :

- Lot 1 : 44 000 000 (quarante-quatre millions) de F CFA TTC ;
- Lot 2 : 10 000 000 (dix millions) de F CFA TTC ;
- Lot 3 : 45 000 000 (quarante-cinq millions) de F CFA TTC ;
- Lot 4 : 72 000 000 (soixante-douze millions) de F CFA TTC ;
- Lot 5 : 30 000 000 (trente millions) de F CFA TTC ;
- Lot 6 : 20 000 000 (vingt millions) de F CFA TTC ;

4. Allotissement

Ledit projet est subdivisé en six lots :

- **Lot 1** : acquisition d'un véhicule station wagon 4x4 à la CMCA ;
- **Lot 2** : acquisition d'un véhicule mini SUV à la CMCA ;
- **Lot 3** : acquisition de trois (03) véhicules monospace de sept places à la CMCA ;
- **Lot 4** : acquisition de quatre (04) véhicules SUV à la CMCA ;
- **Lot 5** : acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon à la CMCA ;
- **Lot 6** : acquisition d'un véhicule station wagon moyen à la CMCA ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CMCA de l'exercice 2021 à travers la **ligne d'imputation N° 24511000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 125 000 (cent vingt-cinq mille francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier au «compte spécial CAS-ARMP» n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en cinq (05) exemplaires dont un (01) original et quatre (04) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **22/10/2021. à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 016/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 17 septembre 2021

Pour la fourniture de onze (11) véhicules en six (06) lots à la CMCA,

Exercice 2021 EN PROCEDURE DURGENCE

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Délai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de soixante (60) jours calendaires pour chacun des lots, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants desdites cautions par lot sont :

Lot 1 : FCFA **880 000 (huit cent quatre-vingt mille)**;

Lot 2 : FCFA **200 000 (deux cent mille)** ;

Lot 3 : FCFA **900 000 (neuf cent mille)** ;

Lot 4 : FCFA **1 440 000 (un million quatre cent quarante mille)** ;

Lot 5 : FCFA **600 000 (six cent mille)** ;

Lot 6 : FCFA **400 000 (quatre cent mille)**.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22 10 2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux, sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les critères éliminatoires concernent notamment:

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 heures après l'ouverture des plis;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément délivré par le fabricant ;
- Absence d'un prospectus et fiches techniques détaillés du fabricant pour chaque fourniture ;
- Absence d'un système alarme anti-vol dans les caractéristiques majeurs de chaque lot ;
- Absence du certificat d'homologation ou du Procès-Verbal de validation du prototype délivré par le Ministère des Transports ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures pour chaque lot ;
- Note technique inférieure à 80%.

Caractéristiques techniques majeures par Lot

Les valeurs définies pour les caractéristiques majeures doivent être les valeurs minimales, ainsi un soumissionnaire peut proposer plus.

LOT 1: 01 VEHICULE DE TYPE STATION WAGON 4x4

Caractéristiques techniques majeures :

- Moteur de quatre cylindres en ligne ;
- Puissance Administrative > 09 CV;
- Boîte de vitesse automatique ;
- Cylindrée > 2694 CC ;
- Garde au sol > 279mm ;
- Capacité du réservoir > 80L
- Système alarme antivol.

LOT 2: 01 VEHICULE MINI SUV

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative > 06 CV
- Source d'énergie : essence
- Cylindrée > 999 cm3
- Garde au sol > 180 mm
- Système alarme antivol.

LOT 3: 03 VEHICULES MONOSPACE DE SEPT PLACES

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative > 08 CV
- Source d'énergie : essence
- Cylindrée > 1462 cm3
- Garde au sol > 180 mm
- Système alarme antivol.

LOT 4: 04 VEHICULE SUV

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative > 08 CV ;
- Source d'énergie : Essence ;
- Cylindrée > 1496 cm3 ;
- Garde au sol > 220 mm ;
- Système alarme antivol.

LOT 5: 01 VEHICULE 4X4 STATION WAGON

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative > 09 CV ;
- Source d'énergie : Essence ;
- Cylindrée > 1987 cm3 ;
- Garde au sol > 195 mm ;
- Système alarme antivol.

LOT 6: 01 VEHICULE STATION WAGON MOYEN

Caractéristiques techniques majeures :

- Puissance administrative > 09 CV
- Source d'énergie : essence
- Cylindrée > 1586 cm3

-Garde au sol > 185 mm

1.2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- La présentation générale des offres (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Les caractéristiques techniques des véhicules ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Le délai de livraison ;
- La garantie (un an minimum);
- Le service après-vente ;

15. Attribution Les preuves d'acceptations des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la moins disante, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

OFFICE NATIONAL DU CACAO ET DU CAFÉ

COMMUNIQUE N°12/AONO/ONCC/DG/CIPM[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Portant publication du résultat de l'Appel d'Offres National Ouvert n°004/AONO/ONCC/CIPM/2021 du 12 Août 2021 pour la fourniture de deux véhicules pick up 4x4 diesel climatisés double cabines à l'Office National du Cacao et du Café (ONCC).

Le Directeur Général de l'Office National du Cacao et du Café communique : Le soumissionnaire ci-après est retenu pour la fourniture, objet de l'Appel d'Offres National Ouvert cité ci-dessus, sur financement du budget de l'ONCC : Exercice 2021.

Soumissionnaire	Délai de livraison	Montant HT	Montant TVA	Montant TTC
3S MOTORS SARL	30 jours	50 314 466	9 685 534	60 000 000

Ledit soumissionnaire est invité à se présenter dès publication du présent communiqué à la Direction des Affaires Administratives et Financières, 9^e étage, porte 9/5, téléphone 233 42 59 36 pour la formalisation du projet de Lettre-commande.

Les soumissionnaires non retenus sont priés de passer retirer leurs offres sous quinzaine au secrétariat de la Commission de Passation des Marchés de l'ONCC, 9^e étage, porte 9/4.

Le présent communiqué tient lieu de main levée des cautions de soumission pour les soumissionnaires non retenus.

DOUALA le 20 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDOPING Michael

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

DECISION N°7835/21/I5G/DAG/DAMP/SMP/AM PORTANT ANNULATION DE L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL OUVERT N°019/21/AOIO/SDCC/CIPM DU 23/02/2021 POUR LA FOURNITURE D'UN LOT DE 1 500 ROULEAUX DE FEUILLARDS EN POLYESTER P361 POUR CERCLER LES BALLES A LA SODECOTON

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GENERAL DE LA SODECOTON

Vu L'Acte uniforme OHADA relatif au droit des Sociétés commerciales et des Groupements d'Intérêt Economique révisé le 30 janvier 2014 ;

Vu La Loi N°2017/011 du 12Juillet 2017 portant Statut Général des Entreprises Publiques ;

Vu Le Décret N°2018/355 du 12/06/2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques;

Vu Les Statuts de la SODECOTON ;

Vu La Résolution N°4 du 20/06/2016 portant nomination du Directeur Général;

Vu La Résolution N°09/CA/SODECOTON du 31/05/2019 fixant les règles spécifiques applicables à la passation, à l'exécution au contrôle de l'exécution des marchés de la SODECOTON;

Vu La Résolution N°09bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil de la SODECOTON ;

Vu Le Dossier d'Appel d'Offres International Ouvert N° 019/21/AOIO/SDCC/CIPM du 23/02/2021 pour la fourniture d'un lot de 1 500 rouleaux de feuilards en polyester P361 pour cercler les balles à la SODECOTON.

Vu Les Lettres N°68/21/SDCC/CIPM du 24/05/2021 et N°68/21/SDCC/CIPM du 09/06/2021 du Président de la CIPM de la SODECOTON

Vu La Lettre N°6904/21/DG/DAG/DAMP du 11/08/2021 sollicitant accord préalable à l'annulation de l'Appel d'Offres International Ouvert N° 019/21/AOIO/SDCC/CIPM du 23/02/2021;

Vu La Lettre N°050/21/PCA/AEJ/NES du 13/08/2021 du Président du Conseil d'Administration de la SODECOTON

DECIDE :

Article 1er: L'appel d'offres susmentionné est annulé conformément aux dispositions combinées de l'article 53 alinéa 1 du Décret N°2018/355 du 12 juin 2018 portant règles communes applicables aux marchés des entreprises publiques, et de l'article 1er alinéa 4 de la résolution N°09 bis/CA/SODECOTON du 31/05/2019 conférant certaines attributions du Conseil d'Administration au Président dudit Conseil;

Article 2: La présente décision sera enregistrée et publiée partout où besoin sera. /-

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

PORT AUTONOME DE DOUALA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 106/AONO/ CIPM-AS/PAD/2021
DU 13/09/2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE
CABLAGE UNIVERSEL (INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET ELECTRIQUE DEDIE) AU PORT AUTONOME
DE DOUALA (DAP, DAI, DMPCP, DCAP, GA ET DOP)**

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la modernisation de son système d'information, le Directeur Général du Port Autonome de Douala lance un appel d'offres national ouvert en procédure d'urgence pour la fourniture, l'installation et la mise en service d'un système de câblage universel (informatique, téléphonique, électrique dédié) au Port Autonome de Douala (DAP, DAI, DMPCP, DCAP, GA et DOP).

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres consistent :

- Le câblage informatique, téléphonique et électrique régulé à la DAP, la DAI, la DMPCP, la DCAP, la DOP et au GA ;
- Le raccordement physique sur le plan électrique et informatique des sous réseaux électriques et informatiques de la DAI, la DMPCP et la DOP au nœud réseau au moyen des outils les plus adaptés et à l'armoire principale de courant secouru située à l'étage du bâtiment de la DAP (local technique, à visiter durant le survey) ;
- L'équilibrage des charges sur les différentes phases du réseau triphasé desservi par l'onduleur central de 60 kVA. Pour des raisons évidentes, cette action sera réalisée au fil de la mise en exploitation de ce câblage ;
- La fourniture d'équipements actifs du réseaux (SWITCH) suivant les spécifications définies ;
- La formation de trois (03) informaticiens sur l'infrastructure réseau CISCO.

Les structures concernées sont les suivantes :

- DAP ;
- DAI ;
- DMPCP ;
- DCAP ;
- GA ;
- DOP.

Les détails sont indiqués dans le Cahier des Spécifications Techniques (CST), pièce 4.

3. Cout Prévisionnel

Le montant prévisionnel du projet est de **deux cents quatorze millions six cent cinquante mille (214 650 000) FCFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation à cet appel d'offres est réservée aux entreprises camerounaises exerçant dans les domaines du câblage informatique, téléphonique et électrique.

5. Financement

Les prestations objet du présent Appel d'Offres sont financées par le Budget du PAD, Exercices 2021 et suivants, Code Tâche : 3307025, Code nature : 2332000.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables, à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat / Service de la Préparation des Marchés du PAD situé dans l'enceinte de l'ex Direction Technique, BP 4020 Douala, Tél. 233.42.01.33 / 233.43.55.00 – Fax 233.42.67.97, dès publication du présent avis.

7. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD dès publication du présent avis, contre présentation d'un reçu de versement d'une somme non remboursable de cent cinquante mille (**150 000**) **francs CFA** dans le compte n° **33598860001-94** intitulé "**Compte Spécial CAS-ARMP**" ouvert dans toutes les Agences BICEC.

8. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Division des Marchés et des Contrats de Partenariat du PAD, Service de la Préparation des Marchés, sis au Bâtiment situé en face de l'ex Direction Technique du PAD, au plus tard le **21/10/2021 à 12 heures** et devra porter la mention :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCÉDURE D'URGENCE N° 106/AONO/ CIPM-AS/PAD/2021 DU
13-09-2021 POUR LA FOURNITURE, L'INSTALLATION ET LA MISE EN SERVICE D'UN SYSTEME DE
CABLAGE UNIVERSEL (INFORMATIQUE, TELEPHONIQUE ET ELECTRIQUE DEDIE) AU PORT AUTONOME
DE DOUALA (DAP, DAI, DMPCP, DCAP, GA ET DOP).
« à n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »**

9. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution est de trois (03) mois à compter de la date de notification de l'ordre de service de démarrer les prestations.

10. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par un établissement financier agréé par le Ministère en charge des Finances et figurant sur la liste constituant la pièce 09 du DAO, d'un montant de quatre millions deux cent quatre-vingt-treize mille (**4 293 000**) **FCFA**. Cette caution doit être valable pendant trente (30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

11. Recevabilité des Offres

Les pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou toute autre autorité compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être datées de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis d'Appel d'Offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. De façon spécifique, l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurances agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera automatiquement le rejet de l'offre

12. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un (01) temps.

L'ouverture des offres administratives, financières et techniques, aura lieu le 21-10-2021 à **13 heures** à la Division des Marchés Publics et des Contrats de Partenariat, par la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du PAD, siégeant en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de leurs offres.

13. Critères d'évaluationCritères Eliminatoires :

Les critères éliminatoires sont :

- Absence de la caution de soumission ;
- Non-conformité ou absence d'une pièce administrative après le délai de 48h accordé à l'ouverture des offres ;
- Fausse déclaration, pièce falsifiée ou non authentique ;
- Absence ou omission d'un prix unitaire quantifié dans le bordereau des prix unitaires et le devis quantitatif et estimatif ;
- Absence de rapport de visite de site avec photos ;
- Absence de l'engagement sur l'honneur de n'avoir pas d'antécédent dans l'exécution des marchés publics (mauvaise exécution, exécution partielle ou abandon) ;
- Absence du fichier numérique des offres dans l'offre financière ;
- Absence du rapport de visite de site avec photo ;
- Non satisfaction d'au moins 14 (OUI) sur 17 dans les critères essentiels.

Critères Essentiels

L'évaluation des offres s'effectuera de manière binaire et selon le cadre de notation suivant :

- Présentation générale des offres ;
- Références du soumissionnaire dans le domaine du câblage informatique, téléphonique et électrique dédié sur les cinq (05) dernières années (joindre copies 1ère et/ou dernière page des contrats et Procès-Verbaux de réception de bonne exécution des travaux) ;
- Description de la méthodologie de travail (y compris planning et délai d'exécution en conformité avec les prestations envisagées dans le CST) ;
- Qualifications et expérience du personnel clé ;
- Service après-vente garanti avec pièces de rechanges ;
- Attestation de capacité financière.

Seules les offres des soumissionnaires ayant satisfait 14 (OUI) sur 17 dans les critères essentiels seront admises à l'évaluation financière.

14. Attribution

Le marché sera attribué au Soumissionnaire dont l'offre aura été techniquement qualifiée et évaluée la moins disante.

15. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

16. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires concernant le présent dossier d'appel d'offres peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction des Systèmes d'Information du PAD. B.P 4020 Douala, Tél : +(237)233 42 01 33, Fax : +(237)233 42 67 97

LUTTE CONTRE LA CORRUPTION

Pour tout acte de corruption, bien vouloir saisir la cellule anti-corruption mise en place suivant la décision N° 1300-17-DG/PAD du 27 Juillet 2017. Contacts : TEL : (+

DOUALA le 13 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NGO'O Cyrus

CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT EN PROCEDURE D'URGENCE N° 00007/AONO/LT/CR/CIPM DU 20 SEPTEMBRE 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENTS DIVERS DE L'IMMEUBLE ABRITANT LE SIEGE DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL A DOUALA-BONANJO FINANCEMENT : BUDGET DU CONSEIL REGIONAL DU LITTORAL IMPUTATION : 221100 EXERCICE : 2021

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
221100

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Président du Conseil Régional du Littoral lance, pour le compte de la Collectivité Territoriale dont il a la charge, un Appel d'Offres National Ouvert pour les travaux d'aménagements divers de l'immeuble abritant le siège du Conseil Régional à Douala Bonanjo.

N° lot	Désignation/Libellé	Quantité	Enveloppes prévisionnelles TTC en FCFA	Délais de livraison
01	Travaux d'aménagement des bureaux du Conseil Régional du Littoral (RDC)	01	134.000.000	Trois (03) mois
02	Aménagement de la Recette Régionale du Littoral	01	90.000.000	Trois (03) mois

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, comprennent :

- Les travaux préparatoires ;
- L'implantation ;
- Les maçonneries, le béton et le béton armé ;
- L'élévation ;
- Le plafond ;
- La plomberie - sanitaire ;
- L'électricité - climatisation ;
- La peinture ;
- La vitrerie ;
- La menuiserie (bois, aluminium-métallique) ;
- Etanchéité, bordage.

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel du présent projet est de **deux cent vingt-quatre millions, (224 000 000) Francs CFA TTC.**

4. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte, à égalité des conditions, aux entreprises de droit camerounais installées

5. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres National Ouvert, sont financés par le Budget du Conseil Régional au titre de l'exercice 2021.

6. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté, dès publication du présent avis, au siège du Conseil Régional, sis à Douala Bonaparte.

7. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu, dès publication du présent avis par voie de presse écrite ou par voie d'affichage, moyennant le paiement des frais d'achat du dossier.

8. Remises des offres

Les offres, rédigées en français ou en anglais en huit (08) exemplaires, dont un (01) original et cinq (06) copies et une (01) version électronique, doivent être déposées aux adresses suivantes :

**APPEL D'OFFRES NATIONAL
POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT**

9. Delai de Livraison

Le délai d'exécution des travaux est **de trois (03) mois**, à compter de la date de notification de l'Ordre de Service prescrivant le commencement des travaux.

10. Recevabilité des Offres

Les offres devront être accompagnées **d'une caution de soumission d'un montant de quatre millions quatre cent quatre-vingt mille (4 440 000) CFA francs**. Cette caution de soumission sera délivrée par une banque de premier ordre, agréée par le Ministre en charge des finances. La caution sera restituée à l'adjudicataire après l'achèvement des travaux.

11. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, le **13/10/2021 à 13 H 00**, heure locale, dans la Salle de Conférences du Conseil Régional de la Région de l'Est.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

12. Critères d'évaluation

Les offres seront évaluées suivant des critères éliminatoires et des critères essentiels

12.1- Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires sont les suivants :

- Dossier administratif non-conforme sous un délai de 48h accordé au soumissionnaire ;
- Dossier financier incomplet
- Fausse déclaration ou pièces falsifiées ;
- Absence de déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire certifie n'avoir pas abandonné de Marché au cours de l'exécution ;
- Note technique inférieure à 70% des critères d'évaluation ;
- Absence, dans l'offre financière, de sous-détail d'un prix unitaire quantifié et/ou de la décomposition d'un prix forfaitaire ;
- Absence d'un Conducteur des Travaux ou d'un Directeur Technique, Ingénieur des Travaux de Génie Civil, inscrit à l'Ordre des Ingénieurs des Travaux de Génie Civil ;

Critères essentiels ou de qualification (en notation binaire)

Les critères relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

- Le personnel d'encadrement de l'entreprise ;
- Le matériel de chantier à mobiliser ;
- Les références de l'entreprise dans les domaines similaires (trois derniers années 2018-2019-2020);
- L'attestation de visite du site signée sur l'honneur par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté ;
- Le rapport de visite du site cosigné par le soumissionnaire ou son représentant dûment mandaté et le Secrétaire Général ;
- L'attestation de solvabilité bancaire ou la capacité financière de cent millions (100 000 000) de FCFA au moins ;
- La note méthodologique ;
- Le planning d'exécution des travaux ;
- La présentation générale de l'offre.

13. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant un délai de **quatre-vingt-dix (90) jours** à compter de la date limite de réception des offres.

14. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au siège du Conseil Régional du Littoral, sis à Pointe-Noire.

CAMEROON RADIO AND TELEVISION

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2021 DU 17 SEPTEMBRE 2021 POUR LA FOURNITURE DE SEIZE (16) VEHICULES EN CINQ (05) LOTS DONT HUIT (08) MOTOS A LA CRTV EXERCICE 2021 EN PROCEDURE D'URGENCE PIECE N° 1 AVIS D'APPEL D'OFFRES FINANCEMENT : BUDGET DE LA CRTV, EXERCICE 2021.

FINANCEMENT
BUDGET AUTONOME (BA)
IMPUTATION
24510000

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

La CRTV a inscrit dans son budget d'investissement de l'exercice 2021, deux projets pour l'acquisition de seize véhicules, dont huit motos.

2. Consistance des prestations

Les Prestations, objet du présent Appel d'Offres consistent en la fourniture de seize (16) véhicules en cinq (05) lots dont huit (08) motos à la CRTV.

3. Cout Prévisionnel

Lecoût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de de **FCFA TTC 150 000 000** (cent cinquante millions). Répartit comme suit :

- Lot 1 : 54 000 000 (cinquante-quatre millions) de F CFA TTC ;
- Lot 2 : 40 000 000 (quarante millions) de F CFA TTC ;
- Lot 3 : 30 000 000 (trente millions) de F CFA TTC ;
- Lot 4 : 18 000 000 (dix-huit millions) de F CFA TTC ;
- Lot 5 : 8 000 000 (huit millions) de F CFA TTC ;

4. Allotissement

Ledit projet est subdivisé en cinq lots :

- **Lot 1** : acquisition d'un véhicule 4x4 station wagon à la CRTV ;
- **Lot 2** : acquisition de quatre (04) véhicules mini SUV à la CRTV ;
- **Lot 3** : acquisition de deux (02) véhicules monospace de sept places à la CRTV ;
- **Lot 4** : acquisition d'un véhicule SUV à la CRTV ;
- **Lot 5** : acquisition de huit (08) motos à la CRTV ;

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte aux concessionnaires automobiles exerçant au Cameroun.

6. Financement

Les fournitures, objet du présent Appel d'Offres sont financées par le budget de la CRTV de l'exercice 2021 à travers la **ligne d'imputation N° 24510000**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de Mballa II à Yaoundé B.P. 1634 ; Tél.: 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911, dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés, 9^{ème} étage, porte 911 du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, B.P. 1634 Tél. : 222 21 40 77/222 21 40 88. Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable de **FCFA 100 000 (cent mille francs CFA)**, représentant les frais d'achat du dossier au «compte spécial CAS-ARMP» n° 335 988 ouvert dans toutes les agences de la Banque Internationale du Cameroun pour l'Epargne et le Crédit (BICEC).

La copie dudit reçu sera déposée au lieu du retrait du Dossier d'Appel d'Offres.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais en sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés 9^e étage porte 911, au plus tard le **22/10/2021 à 12 heures**, heure locale, et devra porter la mention :

Appel d'Offres National Ouvert N° 017/AONO/CRTV/CIPM/2021 du 17/ 09 /2021

Pour la fourniture de seize (16) véhicules à la CRTV en cinq (05) lots dont huit motos Exercice 2021 en procédure d'urgence

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement".

10. Delai de Livraison

Le délai de livraison des véhicules est de soixante (60) jours calendaires pour chacun des lots, à compter de la notification de l'Ordre de Service de commencer les prestations.

11. Cautionnement Provisoire

Sous peine de rejet, chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres. Les montants desdites cautions par lot sont :

Lot 1 : FCFA 1 080 000 (un million quatre-vingt mille);

Lot 2 : FCFA 800 000 (huit cent mille) ;

Lot 3 : FCFA 600 000 (six cent mille) ;

Lot 4 : FCFA 360 000 (trois cent soixante mille) ;

Lot 5 : FCFA 160 000 (cent soixante mille).

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet, les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par l'autorité administrative compétente conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

Toute offre incomplète conformément aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable. Notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère chargé des Finances entraînera le rejet pur et simple de l'offre sans aucun recours.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps.

L'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières aura lieu **le 22/10/2021 à 13 heures** par la Commission Interne de Passation des Marchés placée auprès de la CRTV, dans ses bureaux, sis au rez-de-chaussée du Centre de Production TV de Mballa II.

Seuls les soumissionnaires assistent à cette séance d'ouverture ou s'y font représenter par une personne de leur choix dûment mandatée et ayant une parfaite maîtrise du dossier.

14. Critères d'évaluation

1 Critères éliminatoires

Les critères éliminatoires concernent notamment:

- Absence ou non-conformité de l'une des pièces administratives 48 h après l'ouverture des plis;
- Pièce falsifiée ou fausse déclaration ;
- Absence de caution de soumission ;
- Absence de l'autorisation du fabricant ou l'agrément délivré par le fabricant ;
- Absence d'un prospectus et fiches techniques détaillés du fabricant pour chaque fourniture ;
- Absence d'un système alarme antivol dans les caractéristiques majeures de chaque lot ;
- Absence du certificat d'homologation ou du Procès-Verbal de validation du prototype délivré par le Ministère des Transports ;
- Non-respect de l'une des caractéristiques techniques majeures pour chaque lot ;
- Note technique inférieure à 80%.

Caractéristiques techniques majeures par Lot

Les valeurs définies pour les caractéristiques majeures doivent être les valeurs minimales, ainsi un soumissionnaire peut proposer plus.

LOT 1 : 01 VEHICULE 4X4 STATION WAGON

Caractéristiques techniques majeures :

- **puissance Administrative** > 11 CV
- **moteur Diesel avec soupapes en tête**
- **cylindrée** > 2755 cm³
- **Garde au sol** > 215mm
- **Système alarme anti-vol.**

LOT 2 : 04 VEHICULES MINI SUV

Caractéristiques techniques majeures :

- **puissance administrative** > 11 CV
- **cylindrée** > 999 cm³ ;
- **Garde au sol** > 180 mm ;
- **Système alarme anti-vol .**

LOT 3 : 02 VEHICULES DE TYPE SUZUKI ERTIGA 07 places assises

Caractéristiques techniques majeures :

- **puissance administrative** > 11 CV ;
- **cylindrée** > 1496 cm³ ;
- **Garde au sol** > 180 mm ;
- **Système alarme anti-vol.**

LOT 4 : 01 VEHICULE SUV

Caractéristiques techniques majeures :

- **puissance administrative** > 11 CV ;
- **cylindrée** > 1496 cm³ ;
- **Garde au sol** > 220 mm ;
- **Système alarme anti-vol.**

LOT 5 : 08 MOTOS

Caractéristiques techniques majeures :

- **puissance administrative** > 11 ch (5,5 kw) à 7000 tr/min ;
- **cylindrée** > 110 cc ;
- **Garde au sol** > 175 mm ;

2 Critères essentiels

La notation des critères essentiels ci-après se fera suivant le mode binaire en attribuant à chaque critère la valeur positive (oui) ou la valeur négative (non) :

- La présentation générale des offres (sommaire, pièces dans l'ordre et intercalaires couleur) ;
- Les caractéristiques techniques des véhicules ;
- Les références du soumissionnaire dans les prestations similaires ;
- Le délai de livraison ;
- La garantie (un an minimum);
- Le service après-vente ;
- Les preuves d'acceptations des conditions du Marché (Cahier des Clauses Administratives Particulières et le Descriptif de la Fourniture paraphé à chaque page, daté, signé et cacheté à la dernière page).

Pour être éligible à l'évaluation financière, le soumissionnaire doit satisfaire à tous les critères dits éliminatoires.

Nombre maximum de lots

Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

15. Attribution

La Commission Interne de Passation des Marchés proposera au Maître d'Ouvrage d'attribuer le marché au soumissionnaire qui aura présenté l'Offre la **moins disante**, conforme pour l'essentiel aux prescriptions du DAO, ayant satisfait à 100% les critères éliminatoires et au moins 80% des critères essentiels.
Un soumissionnaire peut être attributaire de tous les lots.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables à la Direction de l'Administration et des Finances de la CRTV, Service des Marchés porte 911, 9^{ème} étage du Centre de Production TV de la CRTV Yaoundé à Mballa II, Tél. : 222 21 40 77 / 222 21 40 88, Poste 4911 ; Fax : 222 20 43 40.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

NDONGO CHARLES

COMMUNE DE KALFOU

AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION N° 004/2021/DC/C-KALFOU/CIPM-AG DU 13/09/2021, POUR L'EQUIPEMENT EN MATERIEL MEDICAL DU CENTRE SANTE INTEGRE DE THIOU, ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante, lance un Avis de Consultation pour une Demande de Cotation pour l'équipement en matériel médical du Centre de santé intégré de Thiou, Arrondissement de KALFOU, Département du Mayo-Danay, Région de l'Extrême-Nord.

2. Consistance des prestations

La consistance de la fourniture, objet de la présente Demande de Consultation, porte sur l'équipement en matériel médical du Centre santé intégré de Thiou en conformité avec les prescriptions du Descriptif de la Fourniture.

3. Cout Prévisionnel

pour un coût prévisionnel de **Dix Millions (10 000 000) de Francs CFA TTC.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation à cette consultation est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises ou groupement d'entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine.

Par la présente consultation, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les **informations authentiques** qui permettront de retenir celles pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de leur dossier.

6. Financement

La fourniture, objet de la présente Demande de Cotation, est financée par **le Budget Investissement Publics, Exercice 2021**

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier de Consultation peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Consultation peut être obtenu à la Mairie de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Vingt mille (20 000) francs CFA**, auprès de la Recette Municipale de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais, en **sept (07) exemplaires** dont un **(01)** original et six **(06)** copies marquées comme tels, conformes aux prescriptions du Dossier de Consultation, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Mairie de KALFOU auprès du secrétariat général, au plus tard le **04/10/2021 à 10 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

«AVIS DE CONSULTATION POUR UNE DEMANDE DE COTATION

N° 004/2021/DC/C-KALFOU /CIPM-AG

**DU 13/09/2021 POUR L'EQUIPEMENT EN MATEREL MEDICAL DU CENTRE SANTE INTEGRE,
ARRONDISSEMENT DE KALFOU, DEPARTEMENT DU MAYO-DANAY, REGION DE L'EXTRÊME-NORD**

FINANCEMENT : Budget d'Investissement Public

EXERCICE 2021, IMPUTATION :

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT »

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Délai de Livraison

Deux (02) mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra, joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (selon le modèle) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances, d'un montant de **Deux cent mille (200 000) de francs CFA**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de moins de trois (03) mois et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps** le **04/10/2021 à 11 heures** précises dans la salle de réunions de la Commune de KALFOU, en présence des soumissionnaires.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une seule personne (même en cas de groupement) de leur choix ayant une parfaite connaissance du dossier.

14. Critères d'évaluation**Critères éliminatoires**

Les principaux critères éliminatoires porteront sur :

1. L'absence de la caution de soumission ;
2. La présentation d'une pièce administrative non conforme et non régularisée dans un délai n'excédant pas 48 heures suivant l'ouverture des plis ;

3. La fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
4. Le Candidat n'ayant pas abandonné de marche au cours de trois (03) dernières années ;
5. L'omission d'un Prix Unitaire Quantifié.

Sous peine de rejet la caution de soumission et l'attestation de domiciliation bancaire du soumissionnaire doivent être impérativement produites en originaux, les autres pièces originales ou en copies certifiées conformes .ces justifications administratives doivent dater de moins de trois (03) mois et être conformes aux modèles.

Critères essentiels

Les critères essentiels relatifs à la qualification des candidats porteront sur :

1	La présentation de l'offre (conformité de la composition de l'offre par rapport aux prescriptions du Dossier de Consultation, pièces dans l'ordre et intercalaires de couleur)	Oui/non
2	Chiffre d'affaire d'au moins 10 000 000 (dix millions) francs CFA	Oui/non
3	La preuve d'acceptation de la Lettre –Commande : Projet de Lettre –Commande paraphé sur chaque page et dûment signé et daté à la dernière page	Oui/non

NB : Seul les soumissionnaires ayant obtenu **trois (03) « OUI » sur trois (03)** à l'évaluation technique seront admis à l'analyse financière.

15. Attribution

La Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire présentant l'offre conforme pour l'essentielle à toutes les prescriptions du présent Dossier de Consultation et ayant présenté la partie financière évalué la moins- disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout acte de corruption, bien vouloir appeler ou envoyer un SMS au MINMAP aux numéros suivants : **673 20 57 25 / 699 37 07 48.**

KALFOU le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

GOGOBELE JEAN

COMMUNE DE GUIDER

DEMANDE COTATION N°01/DDC/C.GDER/SCPM/CIPM1/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ÉNERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BÉTAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BÉTAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL DE LA COMMUNE DE GUIDER

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

TRAVAUX DE REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ÉNERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BÉTAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BÉTAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL DELA COMMUNE DE GUIDER.

2. Consistance des prestations

REALISATION DE QUATRE (4) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ÉNERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BÉTAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BÉTAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

- **LOT 1** : AIRE DE PATURAGE DE BOKO DOUROUM
- **LOT 2** : AIRE DE PATURAGE KOSSEHEL DJOBI
- **LOT 3** : AIRE DE PATURAGE DE KOÏNA
- **LOT 4** : PISTE A BÉTAIL INTERNATIONALE DE MINDJIWA-KORAKE (TCHAKADJAM).

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte **aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par les services du PRODEL dans le domaine d'intervention suivant : HYDRAULIQUE PASTORALE.** La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de Demande de Cotation.

6. Financement

COMMUNE DE GUIDER/PRODEL.

7. Consultation du Dossier

Un Dossier de Demande de Cotations incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Maire de la Commune de Guider**, Autorité Contractante et Maître d'Ouvrage, pour le compte de la Commune de Guider, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier de demande de cotations peut-être retiré gratuitement à la **Mairie de la Commune de Guider (Secrétariat de la Commune)**.

9. Remises des offres

L'offre, ainsi que tous les documents qui la composent, doivent être rédigés en langue française ou anglaise.

Conditions de dépôt des offres

Le soumissionnaire placera l'original et six copies de son offre dans une enveloppe cachetée adressée au Maire de la Commune de Guider, Autorité Contractante, à la Mairie de la Commune de Guider (Secrétariat de ladite Commune). L'enveloppe cachetée portera la mention :

AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATIONS N°01/DDC/C.GDER/SCPM/CIPMI/2021 DU 13/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE REALISATION DE OliATSE (04) FORAGES PASTORAUX EQUIPES CHACUN D'UNE POMPE A ENERGIE SOLAIRE, DE DEUX (02) ABREUVOIRS POUR LE GRAND BETAIL, D'UN (01) ABREUVOIR POUR LE PETIT BETAIL ET D'UNE (01) BORNE FONTAINE DANS CERTAINES LOCALITES A FORT POTENTIEL PASTORAL DE LA COMMUNE DE GUIDER, DEPARUMENT DU MAYO LOUTI, RÉGION DU NORD: LOT N° Aire de pâturage de.....

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Délai de Livraison

CENT VINGT (120) JOURS.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date et heure limite de réception: des offres Le 28/09/2021 à 10 Heures

Lieu de dépôt des offres: Commune de Guider

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GUIDER en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la Lettre de Demande de Cotation.

Date et heure d'ouverture des plis: Le 29/09/2021 à 11 Heures

Lieu d'ouverture des plis: Mairie de GUIDER

14. Critères d'évaluation

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de GUIDER, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

15. Attribution

Moins disant.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix jours calendaires**.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de GUIDER Tel.: 694 97 12 1 6 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumre, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail : archives.zone1@outlook.com.**

GUIDER le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

YOUNOUSSA BOUBA

SOCIÉTÉ DE DÉVELOPPEMENT DU COTON

AVIS D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°098/21/AONO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 1 A L'USINE D'EGRENAJE SODECOTON DE GOUNA

FINANCEMENT
 BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de la mise en place d'une usine d'égrenage de coton ,le Directeur Général de la SODECOTON lance un Appel d'Offres national ouvert **pour la construction des bâtiments et ouvrages annexes 1 à l'usine d'égrenage SODECOTON de GOUNA** .

2. Consistance des prestations

Les prestations objet du présent Appel d'Offres comprennent la construction dans la concession industrielle de GOUNA de :

a) 2 logements pour cadres de 218.25m² chacun ;

b) une case de passage de 225m² ;

c) le revêtement en pavé béton épaisseur de 8 cm de l'aire de classement des balles de 5480m².

d) réserve incendie de 500m³ + local pompe de 76.5m² ;

e) bâtiment vestiaire/sanitaire (103.7m²) avec un liquéfacteur de 80m³ +un plateau absorbant de 110.25m²+ équipement (20 caisses métalliques de 80cm x 45cm x 210cm de 4 box chacun pour ouvriers.) ;

f) bâtiment dispensaire de 63.25m².

3. Cout Prévisionnel

Les coûts prévisionnels de chaque lot à l'issue des études préalables sont définis comme suit en millions de francs CFA TTC.

Lots	TRAVAUX	coût en millions francs CFA
lot 1	2 logements pour cadres	130
lot 2	case de passage	67
lot 3	revêtement en pavé béton épaisseur de 8cm de l'aire de classement des balles de 5480m ² .	90
lot 4	réserve incendie de 500m ² + local pompe	55

lot 5	bâtiment vestiaire/sanitaire + équipements	81
	bâtiment dispensaire	

4. Allotissement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont répartis en **cinq lots (05)** comme ci-dessous :

Lots	TRAVAUX
lot 1	2 logements pour cadres
lot 2	case de passage
lot 3	revêtement en pavé béton épaisseur de 8cm de l'aire de classement des balles de 5480m².
lot 4	réserve incendie de 500m² + local pompe
lot 5	bâtiment vestiaire/sanitaire
	bâtiment dispensaire

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte **aux entreprises de droit camerounais**. La participation des entreprises sous forme de groupement est admise à condition que le Chef de file soit désignée et que les attributions spécifiques de chaque membre du groupement ressortent clairement.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel Offres sont financés par le **budget SODECOTON 2021**.

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables à la **Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P.302 Tél.242-27-10-80,E-mail: sodecoton@sodecoton.cm, fax:242-27-20-68**; à la Délégation de la SODECOTON à Yaoundé B.P.304 Tél.222-20-19-72/ou à la Représentation de la SODECOTON à Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua B.P. 302 Tél. 222-27-10-80, E- mail : sodecoton@sodecoton.cm, fax: 222-27-20-68, à la Délégation de la SODECOTON de Yaoundé B.P. 304 Tél. 222-20-19-72 ou à la Délégation de la SODECOTON de Douala B.P. 1699 Tél. 233-42-46-03 dès publication du présent avis, contre versement d'une somme non remboursable de **150 000 FCFA** payable sur le compte n° **97568660001-28** ouvert auprès des 12 agences BICEC ci-après au nom de " **Compte Spécial CAS ARMP** ". Il s'agit des agences de : Yaoundé Agence Centrale, Douala Bonanjo, Buéa, Ebolowa, Dschang, Ngaoundéré, Maroua, Limbé, Bafoussam, Bamenda, Garoua, et Bertoua.

Le soumissionnaire devra s'y rendre muni d'une copie ou photocopie de l'avis d'appel d'offres.

Lors du retrait du dossier, le soumissionnaire devra remettre une copie de son reçu de versement portant bien le nom de l'entreprise, le nom du Maître d'Ouvrage et le numéro de l'appel d'offres

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en français ou en anglais et en **sept(07) exemplaires dont un(01) original et six (06) copies** marquées comme tels, devra parvenir sous plis fermés, au Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON à Garoua **au plus tard le 07/10/2021 à 15heures**, Elle devra porter la mention :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°098/21/AONO/SDCC/CIPM DU 15/09/2021 POUR LA CONSTRUCTION DES BATIMENTS ET OUVRAGES ANNEXES 1 A L'USINE D'EGRENAGE SODECOTON DE GOUNA

« A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement »

10. Délai de Livraison

Les délais maximum prévus par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux objet du présent appel d'offres sont de .

TRAVAUX	Délai d'exécution
2 logements pour cadres	6mois
case de passage	6mois
revêtement en pavé béton épaisseur de 8cm de l'aire de classement des balles de 5480m².	6mois
réserve incendie de 500m² + local pompe	4mois
bâtiment vestiaire/sanitaire	4mois
bâtiment dispensaire	4mois

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission du Lot choisi établie par une banque de premier ordre ou un organisme financier agréés par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, et valable pendant trente(30) jours au-delà de la date limite de validité des offres.

Lots	TRAVAUX	CAUTION FCFA
lot 1	2 logements pour cadres	2 600 000
lot 2	case de passage	1 340 000
lot 3	revêtement en pavé béton épaisseur de 8cm de l'aire de classement des balles de 5480m².	1 800 000
lot 4	réserve incendie de 500m² + local pompe	1 100 000
lot 5	bâtiment vestiaire/sanitaire + équipements	1 620 000
	bâtiment dispensaire	

12. Recevabilité des Offres

Les pièces du dossier administratif requises doivent être produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou autorité administrative compétente, sauf celles dont l'émission se fait en ligne, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres. Elles doivent dater de moins de trois (03) mois ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'avis d'appel d'offres.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis sera effectuée en une seule phase par la Commission de Passation des Marchés de la SODECOTON dans sa salle de réunion à la Direction Générale de la société à Garoua **le 07/10/2021 à partir de 16 heures.**

Seuls les soumissionnaires qui le désirent peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne dûment mandatée et ayant une parfaite connaissance du dossier. **Un seul représentant par soumissionnaire sera admis en salle**

14. Critères d'évaluation

L'évaluation se fera selon les critères dits éliminatoires, puis selon les critères dits essentiels par le système binaire (oui ou non).

Critères éliminatoires

- De l'absence ou de la non-conformité d'une pièce administrative après le délai réglementaire accordé ;
- De l'absence de la caution de soumission ;
- Des fausses déclarations ou des pièces falsifiées ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié
- Non-conformité du modèle de soumission ;
- Capacité financière inférieure à 50% du coût prévisionnel (par lot) ;
- Chiffre d'affaires moyen des trois (03) derniers exercices (2020, 2019, 2018), inférieur aux coûts prévisionnels c'est-à-dire **130 000 000 FCFA** pour le lot 1, **67 000 000 FCFA** pour le lot 2, **90 000 000 FCFA** pour le lot 3, **55 000 000 FCFA** pour le lot 4 et de **81 000 000 FCFA** pour le lot 5 ;
- Délai d'exécution supérieur à 180 jours pour chaque lot 1, 2 et 3 et de 120 jours pour le lot 4 et 5
- Obtention de moins de 70% de oui à l'évaluation des critères essentiels.

Critères essentiels

- Références générales de l'entreprise :
- Personnel de chantier :
- Déclaration sur l'honneur de la visite du site :
- Présence d'un rapport de visite du site :
- Organisation, méthodologie, et planning d'exécution des prestations
- Moyens matériels mobilisables

15. Attribution

A l'issue de l'évaluation des offres, la commande sera attribuée, lot par lot, au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et financières requises et présentant l'offre évaluée la **moins disante. Un soumissionnaire ne pourra être attributaire que d'un lot**

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une durée de **quatre-vingt-dix(90) jours, à compter de la date limite fixée pour le dépôt de ces dernières.**

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables au **Secrétariat de la Direction Générale de la SODECOTON B.P.302 Tél.242 27 10 80, Email: sodecoton@sodecoton.cm; à la Délégation SODECOTON Yaoundé B.P.304,Tél/Fax.222201972 ou à la Représentation SODECOTON de Douala B.P. 1699, Tél. et Fax. 233 42 46 03**

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

MOHAMADOU BAYERO

SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN

PORTANT PUBLICATION DES RÉSULTATS DE LA CONSULTATION N°015/DC/SIC/2021 DU 15 JUILLET 2021 POUR L'ACQUISITION PAR LA SOCIÉTÉ IMMOBILIÈRE DU CAMEROUN (SIC) DES FOURNITURES DE BUREAU ET CONSOMMABLES INFORMATIQUES AU TITRE DE L'EXERCICE 2021

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Directeur Général de la Société Immobilière du Cameroun communique :

L'Entreprise ci-dessous indiquée a été retenue dans le cadre de la consultation sus référencée :

N°lot	Objet de la prestation	Titulaire	Montant	Délai
			TTC FCFA	
1	Fournitures de bureau	COMPLEXE TECHNOLOGIQUE SARL BP : 24 EDEA TEL : 696618386/675136235	8 584 211	Dix(10) jours
2	Consommables informatiques		11 229 773	

Le Responsable de ladite Entreprise ou son mandataire est prié de passer à la Cellule des Marchés de la SIC à Yaoundé pour l'établissement des Lettres Commandes.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus, sont priés de retirer leurs offres sous quinzaine passé ce délai, hormis l'exemplaire réservé à l'ARMP, ces offres seront purement et simplement détruites sans qu'il y ait lieu à réclamation.

YAOUNDE le 17 Septembre 2021

Le DIRECTEUR GÉNÉRAL

DR AHMADOU SARDAOUNA

CHAMBRE DU COMMERCE, DE L'INDUSTRIE, DES MINES ET DE L'ARTISANAT

**COMMUNIQUE N°1403/CCIMA/SG/CELMAR DU 21/09/2021 PORTANT ANNULATION DE L'APPEL
D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2021 RELATIF À L'ACQUISITION EN LEASING
DE DEUX VÉHICULES 4X4 PAR LA CCIMA**

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

Le Président de la Chambre de Commerce, d'Industrie, des Mines et de l'Artisanat du Cameroun Communique :

Est annulé l'Appel d'Offres National Ouvert en procédure d'urgence n° 002/AONO/CCIMA/CIPM/2021. 18/08/2021
relatif à l'acquisition en leasing de deux véhicules 4x4 par la CCIMA

DOUALA le 21 Septembre 2021

Le SECRÉTAIRE GÉNÉRAL

NGU'NGUE Dieudonné

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°012/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 08 JUILLET 2021 PORTANT PUBLICATION DES RESULTATS DE L'APPEL D'OFFRES N° 11/AONO/C.MAK/CIPM/BEC/2021 DU 04 JUIN 2021 POUR LES TRAVAUX DE REHABILITATION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE (CSI) DE NYOKON DE LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE. « EN PROCEDURE D'URGENCE »

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :

Par décision N°011/DM/SG/C.MAK/SG/SPM/2021 du 08 juillet 2021, la lettre-commande, objet de la consultation susvisée, est attribuée à l'entreprise ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
Unique	Ets MAK SHINE CAMEROUN BP : YAOUNDE TEL : 699 96 20 27	11 975 240	ONZE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE QUINZE MILLE DEUX CENT QUARANTE	QUATRE (04) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 102.

MAKENENE le 8 Juillet 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

COMMUNE DE REY BOUBA

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/DDC/C.RB/CIPM-BEC/2021 DU 13 SEPT 2021 CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS
D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY
BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD : - LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE
DJAOULE- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA**

FINANCEMENT

BUDGET AUTONOME (BA) , PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY BOUBA, DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD.

2. Consistance des prestations

CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE.

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE DJAOULE
- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte **aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné.** La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à **toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administrative, technique et financière telles que définies dans le dossier de demande de cotation.**

6. Financement

COMMUNE DE REY BOUBA/PRODEL.

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le **Maire de la Commune de Rey-Bouba**, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Rey-Bouba, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être retiré gratuitement à la Commune de Rey-Bouba ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garoua, Quartier Poumpoumré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du _____, pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un **(01) original et six (06) copies** de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Rey Boubo (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Rey Bouba, contre une décharge.

L'enveloppe cachetée portera la mention :

**AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE
N°003/DDC/C.RB/CIPM-BEC/2021 DU 13 SEPT 2021 CONSTRUCTION DE DEUX (2) PARCS D'INTERVENTION
ZOO-SANITAIRE DANS CERTAINES AIRES DE PATURAGE DE LA COMMUNE DE REY BOUBA,
DEPARTEMENT DU MAYO-REY, REGION DU NORD :**

**- LOT 1 : AIRE DE PATURAGE DE LAÏNDE DJAOULE
- LOT 2 : AIRE DE PATURAGE DOBINGA**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement' ».

10. Délai de Livraison

QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS.

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. **Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.**

Date limite de réception des offres: Le 28 Sept 2021 à 15 Heures

Lieu de dépôt: Mairie de Rey Bouba

13. Ouverture des Plis

Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Rey Bouba en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisée dans la Lettre de Demande de Cotation

Date et heure d'ouverture des plis: Le 28 Sept 2021 à 15 Heures

Lieu d'ouverture des plis: Mairie de Rey Bouba

14. Critères d'évaluation

Les noms des soumissionnaires et les montants des offres seront lus à haute voix et seront consignés par le secrétaire de la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de REY-BOUBA, dans un procès-verbal de la séance d'ouverture des plis.

15. Attribution

Moins disant.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de **quatre-vingt-dix jours calendaires.**

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes : **Mairie de la Commune de Rey Bouba, Tél. : 698 38 08 81 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poumpourmé, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zone1@outlook.com.**

REY-BOUBA le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

DEWA MOHAMAN

PORT AUTONOME DE DOUALA

DÉCISION N°1774-21/DAG/DG/PAD DU 13/09/2021 PORTANT ATTRIBUTION AU GROUPEMENT NEW DESIGN BUILTSHINE/ATECS SARL/SIMPLEX PLUS BP. 30320 YAOUNDÉ, DU MARCHÉ RELATIF À L'APPEL D'OFFRES INTERNATIONAL RESTREINT N° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 DU 07/06/21 POUR LE RECRUTEMENT D'UN CABINET CHARGÉ DE LA RÉALISATION DES ÉTUDES ÉCONOMIQUE, ARCHITECTURALE, TECHNIQUE ET FINANCIÈRE DU PROJET DE RÉNOVATION ET MODERNISATION DU CLUB DU PORT AUTONOME DE DOUALA. -

[Télécharger la pièce d'origine](#)[Affichage Web](#)

LE DIRECTEUR GÉNÉRAL,

VU la Loi n° 98/0021 du 24 Décembre 1998, portant Organisation, du Secteur Portuaire ;
VU la Loi n° 2017/011 du 12 Juillet 2017, portant Statut Général des Entreprises Publiques ;
VU le Décret n° 99/127 du 15 Juin 1999, portant création des Organismes Portuaires Autonomes ;
VU le Décret n° 99/130 du 15 Juin 1999, portant création du Port Autonome de Douala ;
VU le Décret n° 2019/034 du 24 Janvier 2019, portant réorganisation du PAD ;
VU le Décret n° 2019/035 du 24 Janvier 2019, portant approbation des statuts du PAD ;
VU la Résolution n° 474/16/CA/PAD du 24 Août 2016, portant nomination du Directeur Général du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0766/CA/PAD du 22 décembre 2020 portant adoption du budget de l'exercice 2021 du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0618-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant Régime Général Interne des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0619-18/CA/PAD du 07 décembre 2018 portant organisation et fonctionnement du Comité d'Arbitrage et d'Examen des Recours dans le Système des Marchés du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0620-18/CA/PAD du 07 Décembre 2018 portant création, organisation et fonctionnement de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0816-21/CA/PAD du 15 Juin 2021 modifiant et complétant la Résolution n° 0662-19/CA/PAD du 16 Septembre 2019 portant Organisation et Fonctionnement du Comité chargée de la Commande du Port Autonome de Douala ;
VU la Résolution n° 0680-19/CA/PAD du 17 Septembre 2019 constatant la composition de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et Services (CIPM-AS) du Port Autonome de Douala et complétée par la résolution 0802-20/CA/PAD du 28 décembre 2020 ;
VU l'Appel d'offres international restreint n° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 du 07/06/21 ;
VU le compte-rendu de la Commission Interne de Passation des Marchés des Approvisionnements et des Services en sa 38^{ème} session tenue le 31 août 2021 ;

Considérant les nécessités de service,

DÉCIDE :

ARTICLE 1^{er}.- Le **groupeement NEW DESIGN BUILTSHINE/ATECS SARL/SIMPLEX PLUS BP. 30320 Yaoundé**, est retenu comme adjudicataire du marché relatif à l'appel d'offres international restreint n° 097/AOIR/PAD/CIPM-AS/2021 du 07/06/21 susvisé.

- | | |
|---------------------|--------------------------|
| ● MONTANT DU MARCHÉ | : 129.980.890 F CFA TTC. |
| ● DÉLAI D'EXÉCUTION | : douze (12) mois. |

ARTICLE 2.- La présente décision sera notifiée au Cocontractant par le Maître d'Ouvrage..

ARTICLE 3.- Le Directeur des Affaires Générales est chargé de l'application des dispositions découlant de la présente décision./-

COMMUNE DE KALFOU

« APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 010/AAONO/C- KALFOU/CIPM-TBEC/2021 DU 13/09/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZARIA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Le **Maire de la Commune de KALFOU**, Autorité Contractante lance pour le compte **de la Commune de KALFOU**, un Appel d'Offres National Ouvert pour l'exécution des travaux de construction du Centre de Santé Intégré de ZARIA, Département du Mayo Danay, Arrondissement de KALFOU.

2. Consistance des prestations

Les prestations comprennent les opérations suivantes :

- les travaux préparatoires ;
- Les terrassements ;
- Les fondations ;
- Les maçonneries – élévations ;
- La charpente – couverture ;
- La menuiserie métallique ;
- La menuiserie bois ;
- La plomberie et les sanitaires ;
- L'électricité ;
- Le revêtement – peinture ;
- Les VRD

3. Cout Prévisionnel

Le coût estimatif est de **Cinquante Millions (50 000 000) de Francs CFA.**

4. Allotissement

LOT UNIQUE

5. Participation et origine

La participation au présent Appel d'Offres est ouverte à l'égalité de conditions aux sociétés et entreprises de droits camerounais, ayant une expérience avérée dans le domaine de la construction des Bâtiments et du Génie-Civil.

Par le présent Avis d'Appel d'Offres, les entreprises intéressées sont invitées à fournir dans leurs offres, les informations **authentiques** qui permettront de retenir celle (s) pouvant réaliser les prestations après une évaluation approfondie et objective de son dossier.

6. Financement

Les travaux, objet du présent Appel d'Offres, sont financés par le Budget d'Investissement Public du MINSANTE, Exercice 2021, **Imputation:.....**,

7. Consultation du Dossier

Dès publication du présent avis, le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté aux heures ouvrables auprès de la Commune de KALFOU.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier d'Appel d'Offres peut être obtenu à la Commune de KALFOU, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance de versement d'une somme non remboursable au titre des frais d'achat du dossier de **Quatre-vingt mille (80 000) francs cfa** auprès de la recette municipale de la commune de KALFOU.

9. Remises des offres

Chaque offre rédigée en français ou en anglais en **Sept (07) exemplaires** dont **un (01) l'original** et **(06) copies** marqués comme telles, conformes aux prescriptions du Dossier d'Appel d'Offres, devra être déposée contre récépissé sous plis fermé, à la Commune de KALFOU, au plus tard le **04/10/ 2021** à **10 Heures**, heure locale et devra porter la mention:

« APPEL D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT

N° 010/AAONO/C- KALFOU/CIPM-TBEC/2021

DU 13/09/2021 (EN PROCEDURE D'URGENCE) POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DU CENTRE DE SANTE INTEGRE DE ZARIA, DEPARTEMENT DU MAYO DANAY –REGION DE L'EXTRÊME-NORD

FINANCEMENT : BUDGET D'INVESTISSEMENT PUBLIC DU MINSANTE, EXERCICE 2021,

IMPUTATION:

A N'OUVRIR QU'EN SEANCE DE DEPOUILLEMENT. »

Les offres parvenues après la date et heure limites de dépôt des offres ne seront pas reçues.

10. Delai de Livraison

Le délai maximum d'exécution prévu par le Maître d'Ouvrage pour la réalisation des travaux est de cinq (05) mois calendaires. Ce délai comprend les périodes des pluies, toutes les intempéries et sujétions diverses et court à compter de la date de notification de l'Ordre de Service de commencer les travaux, date de signature de votre contrat.

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives une caution de soumission (conforme au modèle joint en annexe) établie par une banque de premier ordre agréée par le Ministère en charge des finances et dont la liste figure dans la pièce 12 du DAO, d'un montant de **1 000 000 FCFA (Un million de francs CFA)**, et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date originale de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Sous peine de rejet de l'offre, les autres pièces administratives requises (en cours de validité) devront être impérativement produites en originaux et en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative, datant de **moins de trois (03) mois** et valide le jour de l'ouverture des plis, conformément aux stipulations du Règlement Particulier de l'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement être en cours de validité conformément à la réglementation en vigueur

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en **un (01) temps**. Le **04/10/2021** à **11heures** précises dans la salle de réunion de la Commune de KALFOU en présence des soumissionnaires.

14. Critères d'évaluation

Critères éliminatoires

Pièces administratives

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée
- b) Absence de la caution de soumission
- c) Non-conformité après 48 h d'une pièce du dossier administratif

. Offre technique

- a) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- b) Non satisfaction, au moins, à **vingt-deux (22) critères essentiels sur trente-un (31)**.
- c) Absence de la déclaration sur l'honneur par laquelle le soumissionnaire déclare n'ayant pas abandonné de marché au cours de trois dernières années et qu'il ne figure pas sur la liste des entreprises suspendues.

Offre financière

- a) Offre financière incomplète ;
- b) Omission d'un prix unitaire quantifié ;
- c) Absence d'un sous-détail de prix.

Critères essentiels

L'évaluation des offres techniques sera faite sur la base des **31 critères essentiels** ci-dessous :

- a) Présentation sur **4 critères** ;
- b) Le personnel d'encadrement de l'entreprise sur **4 critères** ;
- c) Le matériel de chantier à mobiliser sur **7 critères** ;
- d) La méthodologie d'exécution sur **12 critères** ;

Références et capacité de préfinancement de l'entreprise sur **4 critères**

15. Attribution

Le Maire de la Commune de KALFOU, Autorité Contractante attribuera le marché au soumissionnaire dont l'offre, qualifiée techniquement, aura été évaluée **la moins-disante** après vérifications de ses prix et jugée substantiellement conforme au Dossier d'Appel d'Offres.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leurs offres pendant une période de **quatre -vingt -dix (90) jours**, à compter de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus tous les jours, aux heures ouvrables auprès de la Mairie de KALFOU.

KALFOU le 13 Septembre 2021

Le MAIRE

GOGOBELE JEAN

COMMUNE DE MAKENENE

COMMUNIQUE MUNICIPAL N°008/CM/C.MAK/SG/SPM/2021 DU 19 MAI 2021 PORTANT ATTRIBUTION DE LA LETTRE-COMMANDE, OBJET DE L'APPEL D'OFFRE N° 07/AONO/C.MAK/CIPM/AI/2021 DU 07 AVRIL 2021 POUR LES TRAVAUX D'AMENAGEMENT D'UN ESPACE VERT A MAKENENE-CENTRE DANS LA COMMUNE DE MAKENENE, ARRONDISSEMENT DE MAKENENE, DEPARTEMENT DU MBAM ET INOUBOU, REGION DU CENTRE.

[Télécharger la piece d'origine](#)[Affichage Web](#)

Le Maire de la Commune de MAKENENE, Maître d'Ouvrage communique :

Par décision N°006/DM/SG/C.MAK/SG/SPM/2021 du 19 mai 2021, la lettre-commande, objet de la consultation susvisée, est attribuée l'entreprise ci-après :

Lot N°	Attributaire	Montant TTC (en F CFA)	Montant TTC en lettre (en F CFA)	Délai d'exécution
unique	GROUPEMENT BIFTON/EBM BP : 25 135 YAOUNDE TEL : 677 55 04 32	24 968 565	VINGT QUATRE MILLIONS NEUF CENT SOIXANTE HUIT MILLE CINQ CENT SOIXANTE CINQ	QUATRE (04) MOIS

Ladite entreprise est invitée à se présenter à l'Hôtel de ville de MAKENENE dans un délai de sept (07) jours à compter de la date de publication du présent communiqué, en vue de l'établissement du projet de lettre-commande.

Les soumissionnaires n'ayant pas été retenus sont priés, par conséquent, à passer retirer leurs offres sous quinzaine à l'Hôtel de ville de MAKENENE, porte 12.

MAKENENE le 19 Mai 2021

Le MAIRE

IMBENG DAVID

SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA RÉGION DU NORD

N°009/AAONO/GOUVERNEUR/CRPM/NO/2021 DU 15/09/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD (EN DEUX PHASES], EN PROCEDURE D'URGENCE

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP) , N/A

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

Dans le cadre de l'exercice Budgétaire 2021 et suivants, le Gouverneur de la Région du Nord lance pour son compte, un Dossier d'Appel d'Offres pour **la réalisation des travaux de construction de la clôture des Services du Gouverneur de la Région du Nord (en deux phases] en procédure d'urgence.**

2. Consistance des prestations

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, comprennent tous les corps d'état prévus et détaillés dans le cadre du Devis Quantitatif et Estimatif, notamment :

- Installation du chantier ;
- Travaux fondations ;
- Maçonnerie-et Elévation;
- Menuiserie métallique ;
- Electricité ;
- Peinture ;

3. Cout Prévisionnel

Le coût prévisionnel de l'opération à l'issue des études préalables est de **Cent cinquante millions (150 000 000], soit Soixante-dix millions francs CFA (70 000 000) F CFA pour la première phase et quatre-vingt millions (80 000 000] F CFA pour la seconde.**

4. Allotissement

Les travaux, objet du présent Dossier d'Appel d'Offres, consistent en **un (01] lot.**

5. Participation et origine

La participation au présent Dossier d'Appel d'Offres est ouverte à égalité des conditions à toutes les entreprises de droit camerounais ayant une compétence dans le domaine des bâtiments et Travaux Publics.

6. Financement

Les travaux du présent Dossier d'Appel d'Offres sont financés par le **Budget d'Investissement Public du Ministère de l'Economie de la Planification et l'Aménagement du Territoire, Exercice 2021 et suivants, imputation: 55 94 709 07 110000 2202 337.**

7. Consultation du Dossier

Le dossier peut être consulté aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél ; 222 27 19 49) dès Publication de l'Avis d'Appel d'Offres.

8. Acquisition du Dossier

Le dossier peut être obtenu dans les Services du Gouverneur (porte 112, tél : 222 27 19 49) dès publication du présent Avis d'Appel d'Offres, contre versement d'une somme non remboursable de **Cent mille francs (100 000) francs CFA, payable à la Trésorerie Générale de Garoua.**

9. Remises des offres

Chaque Offre rédigée en français ou en anglais en **sept (07)** exemplaires dont **un (01)** original et **six (06)** copies marquées comme telles, devra parvenir dans les Services du Gouverneur (porte 112 ; tél : 222 27 19 49) au plus tard le 08/10/2021 à 13 heures précises.

Les plis contenant les soumissions seront placés dans une grande enveloppe anonyme portant la mention :

DOSSIER D'APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N°009/DAONO/GOUVERNEUR/CRPM-NO/2021 DU 15/09/2021 POUR LA REALISATION DES TRAVAUX DE CONSTRUCTION DE LA CLOTURE DES SERVICES DU GOUVERNEUR DE LA REGION DU NORD (en deux phases),« EN PROCEDURE D'URGENCE »

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement"

10. Delai de Livraison

Le délai maximum prévu par le Maître d'Ouvrage Délégué pour la réalisation des travaux objet du présent DAO est de **Deux (02) mois.**

11. Cautionnement Provisoire

Chaque soumissionnaire doit joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission d'un montant de **Trois millions (3 000 000 FCFA) Francs CFA** établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'Assurances agréée par le Ministère chargé des finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du Dossier d'Appel d'Offres et valable pendant trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres.

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives, une caution de soumission établie par une Banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances et dont la liste figure dans la pièce 11 du DAO, d'un montant de **Trois millions (3 000 000 FCFA) Francs CFA** valable pendant une période de trente (30) jours au-delà de la date de validité des offres. Sous peine de rejet, les autres pièces administratives requises devront être impérativement produites en originaux ou en copies certifiées conformes par le service émetteur ou une autorité administrative compétente, conformément aux stipulations du Règlement Particulier du Dossier d'Appel d'Offres.

Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois précédant la date de dépôt des offres, ou avoir été établies postérieurement à la date de signature de l'Avis de Consultation.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent Avis d'Appel d'Offre sera déclarée irrecevable ; notamment l'absence de la caution de soumission délivrée par une banque de premier ordre ou une compagnie d'assurance agréée par le Ministère chargé des Finances.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des plis se fera en un temps, à savoir l'ouverture des pièces administratives, des offres techniques et financières qui auront lieu le **08/10/2021 à partir 14 heures** dans la salle de la Commission Régionale de Passation des Marchés Publics du Nord.

Seuls les soumissionnaires peuvent assister à cette séance d'ouverture ou s'y faire représenter par une personne de leur choix dûment mandatée.

14. Critères d'évaluation

Les critères éliminatoires fixent les conditions minimales à remplir pour être admis à l'évaluation suivant les critères essentiels. Le non-respect de ces critères entraîne le rejet de l'offre du soumissionnaire.

Il s'agit notamment :

- Absence ou non-conformité d'une pièce du Dossier Administratif au-delà de 48 heures après l'ouverture des plis ; -- Absence d'une des quatre pièces du volume financier (lettre de soumission, bordereau des prix unitaires, devis estimatif et quantitatif ou sous-détail des prix) ;
- Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- Note technique inférieure à **70 %** ;
- Absence d'un prix unitaire quantifié dans l'offre à la fois dans le bordereau des prix unitaires, dans le devis estimatif et quantitatif et dans le sous-détail des prix ;
- Avoir abandonné au moins un marché au cours des trois dernières années et/ou être sur la liste des entreprises défaillantes annuellement établie par le MINMAP ;
- Absence de la caution de soumission.

- Critères essentiels

L'évaluation des Offres techniques se fera par **la méthode binaire (oui/non)** suivant la grille d'évaluation établie sur **34 critères essentiels jointe au DAO** et qui prend en compte les critères essentiels ci-dessous :

- Les références de l'entreprise : **02 oui/non**;
- Les moyens matériels permanents ou mobilisables : **06 oui/non** ;
- Les moyens humains : **14 oui/non**;
- La méthodologie d'intervention et d'exécution des travaux : **06 oui/non**;
- La surface financière : **02 oui/non**;
- La visite de site : **01 oui/non** ;
- La présentation Générale de l'offre : **01 oui/non** ;
- Le consentement aux clauses administratives et techniques: **02 oui/non**;

Seuls les Soumissionnaires ayant obtenu **70% de OUI** seront qualifiés pour la suite de la procédure et verront leur Offre financière analysée, soit **24 oui sur les 34** possibles.

15. Attribution

Il sera considéré les montants toutes taxes comprises à l'issue de l'évaluation de offre financière la Lettre Commande sera attribuée au soumissionnaire remplissant les capacités techniques et administratives requises et dont l'offre est évaluée **la moins-disante après correction éventuelle**.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant **90 jours** à partir de date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires peuvent être obtenus aux heures ouvrables dans les Services du Gouverneur de la Région du Nord.

GAROUA le 15 Septembre 2021

Le GOUVERNEUR

ABATE Edi`i Jean

COMMUNE DE MBOMA

**APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006BIS/AONO/C.MMA/CLPM/ST/2021 DU 07/09/2021 EN
PROCÉDURE D'URGENCE POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBOMA (INTER R0203)-
NAMEDJAP-LIMITE CENTRE DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DÉPARTEMENT DE LLAËT-NYONFI,
RÉGION DE L'EST**

FINANCEMENT
BUDGET INVESTISSEMENT PUBLIC (BIP)
IMPUTATION
N/D

[Télécharger la pièce d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DE LA COMMUNE DE MBOMA, Autorité Contractante, lance en procédure d'Urgence, un appel d'offres national ouvert pour les travaux d'entretien de la route MBOMA (inter RO203)-NAMEDJAP limite centre dans la Commune de Mboma, Département du Haut-Nyong, Région de l'Est.

2. Consistance des prestations

Les travaux à réaliser portent sur :

- Installations ;
- Nettoyage et Terrassements ;
- Assainissement - Drainage ;

3. Cout Prévisionnel

montant prévisionnel : 150 000 000 (Cent cinquante millions) Francs CFA TTC dont :
50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC pour l'Exercice 2021
100 000 000 (Cent millions) Francs CFA TTC pour l'Exercice 2022

4. Allotissement

N/D

5. Participation et origine

La participation à cet Appel d'Offres est ouverte aux Entreprises spécialisées dans le domaine des Travaux Publics et installées en territoire camerounais.

6. Financement

Les travaux objet du présent Appel d'Offres sont financés par Budget du Ministère des Travaux Publics, Ligne Fonds Routier., EXERCICE 2021 & 2022, pour un montant prévisionnel : 150 000 000 (Cent cinquante millions) Francs CFA TTC dont :
50 000 000 (Cinquante millions) Francs CFA TTC pour l'Exercice 2021
100 000 000 (Cent millions) Francs CFA TTC pour l'Exercice 2022

7. Consultation du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mboma, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de Mboma.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier d'Appel d'Offres peut être consulté et retiré à la Mairie de Mboma, dès publication du présent avis, sur présentation d'une quittance attestant, le paiement de la somme non remboursable de cent mille (100 000) francs CFA à la Recette Municipale de Mboma.

9. Remises des offres

Chaque offre, rédigée en Français ou en Anglais en Sept (07) exemplaires dont un (01) original et six (06) copies marqués comme tels, devra parvenir sous pli fermé à la Mairie de Mboma, sans aucune Indication sur l'identité du Soumissionnaire sous peine de rejet, au plus tard le 30/09/2021 à 09 heures précises et portera les mentions suivantes :

APPEL D'OFFRES NATIONAL OUVERT N° 006Bis/AONO/C.MMA/CIPM/ST/2021 Du 07/0/2021 en procédure d'Urgence POUR LES TRAVAUX D'ENTRETIEN DE LA ROUTE MBOMA (INTER RO203)-NAMEDJAP-LIMITE CENTRE DANS LA COMMUNE DE MBOMA, DEPARTEMENT DU HAUT-NYONG, REGION DE L'EST

" A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement "

10. Délai de Livraison

Le délai prévisionnel d'exécution des travaux est de trois (03) mois le programme 2021 et Cinq (05) mois pour le programme 2022 délai incluant toutes les contraintes éventuelles liées à l'enclavement, à la particularité du site, aux conditions climatiques et aux moyens d'accès sur place. Le délai court à compter de la date de notification de l'ordre de service de commencer les travaux.

Il revient au co-contractant de proposer dans son offre un calendrier d'exécution entrant dans le délai sus-indiqué.

11. Cautionnement Provisoire

Toutes les offres devront être accompagnées d'une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances, soit 1 500 000 (un million cinq cent mille) Francs Cfa

12. Recevabilité des Offres

Chaque soumissionnaire devra joindre à ses pièces administratives requises, une caution de soumission d'un montant de 1% du montant prévisionnel, délivrée par un établissement bancaire de 1^{er} ordre ou une Compagnie d'Assurance agréé par le Ministère des Finances.

La caution devra rester valable Cent vingt (120) jours à compter de la date de remise des offres.

Sous peine de rejet, les pièces administratives requises seront produites en originaux, obligatoirement pour la caution de soumission et l'attestation pour soumission CNPS, ou en copies certifiées par l'autorité compétente des administrations ayant produit les originaux. Elles devront obligatoirement dater de moins de trois (03) mois.

Les offres parvenues après les dates et heure limites de dépôt ne seront pas recevables.

Toute offre non conforme aux prescriptions du présent avis et du Dossier d'Appel d'Offres sera déclarée irrecevable.

13. Ouverture des Plis

L'ouverture des offres se fera en un temps à la salle de réunions de la Commune de Mboma le 30/09/2021 à 10 Heures précises par la Commission Interne de Passation des Marchés de la Commune de Mboma, en présence des soumissionnaires ou de leurs représentants dûment mandatés et ayant une parfaite connaissance de la soumission dont ils ont la charge.

14. Critères d'évaluation**9- CRITERES D'EVALUATION DES OFFRES****9-1-Critères éliminatoires****a. Offre Administrative**

- 1) Absence de la caution de soumission ;
- 2) Pièce administrative falsifiée ;
- 3) Non-conformité de l'une des pièces administratives après le délai de 48 heures réglementaire à l'exception de caution de soumission ;

b. Offre technique

- 1) Absence de déclaration sur l'honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années.
- 2) Fausse déclaration ou pièce falsifiée ;
- 3) N'avoir pas réuni au moins 70 % de critères de qualification.
- 4) Non possession en propre au moins 70% du matériel de génie civil listé dans la grille d'évaluation.

c. Offre Financière

- 1) Omission du prix d'une tâche quantifiée dans le bordereau des prix unitaires ou dans le devis estimatif ;
- 2) Absence ou non-conformité au modèle du DAD d'un des éléments constitutifs de l'Offre financière défini à l'Article 14.3 du RPAO ;
- 3) Sous-détail des Prix unitaires incomplet à plus 20%

N.B ; Les copies certifiées des pièces antérieurement légalisées seront systématiquement rejetées.

9-2-Critères essentiels:

Les offres techniques seront notées en fonction des critères essentiels ci-après :

- a) Déclaration sur l'Honneur de n'avoir abandonné aucun marché pendant les trois (03) dernières années;
- b) Déclaration sur l'Honneur de visite du site signée par le soumissionnaire;
- c) Personnel d'encadrement;
- d) Moyens matériels;
- e) Références;
- f) Chiffre d'affaires justifié d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet sur les trois (03) dernières années
- g) Attestation de solvabilité financière d'au moins 80 % du montant prévisionnel du projet devant être délivrée par une banque de premier ordre agréée par le Ministère des Finances;
- h) Méthodologie d'exécution et planning d'exécution des travaux

Seules les offres financières des soumissionnaires dont l'offre technique aura obtenu un pourcentage supérieur ou égal à 70%, (soit au moins 24 « oui » sur 34) seront examinées.

15. Attribution

La Lettre-Commande à élaborer sera attribuée au soumissionnaire dont l'offre:

- 1- administrative sera jugée conforme ;
- 2- technique sera jugée conforme et aura reçu un pourcentage de critères supérieur ou égal à 70% ;
- 3- financière après corrections conformément aux dispositions du RPAO des sous-détails des prix unitaires, du bordereau des prix unitaires et du devis estimatif, sera jugée conforme aux dispositions du CCTP et classée la moins disante.

16. Durée Validité des Offres

Les soumissionnaires restent engagés par leur offre pendant quatre-vingt-dix (90) jours à partir de la date limite fixée pour la remise des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Les renseignements complémentaires d'ordre technique peuvent être obtenus aux heures ouvrables auprès de la Mairie de Mboma, au numéro de téléphone : 699 598 520.

MBOMA le 7 Septembre 2021

Le ADJOINT AU MAIRE

NANGA EPSE PHOK Marie Chantal

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

**DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021 /DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021
DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) ABATTOIR A LOGONE BIRNI,
COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARL, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

LE MAIRE DELA COMMUNE DE LOGONE BIRNI
(AUTORITE CONTRACTANTE)

A

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS ANNADJIMA	KOUSSERI	303	677643151
2	ETS MADJI	MARQUA	303	697908690
3	ETS LE LOGONE	KOUSSERI	178	693073736

Objet: InvitAtlon à soumissionner

Nom du Projet	DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE N° 021/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 0812021 LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) ABAHOIR A LOGONE BIRNI, COMMUNE DE LOGONE DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
Localisation	LOGONE BIRNI
Numéro du Prolet	N° 021/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 0812021
Délai d'Exécution	QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

Madame/Monsieur

Dans le cadre du Projet du Développement de l'Élevage (PRODEL} dont l'objectif de développement (ODP) est
daméliorer la productivité des systèmes de production sélectionnés, la commercialisation de leurs produits pour leurs
benefiaiores cibles et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur
de l'élevage. La Commune
de Logone Bimi oobtenu un finoncement etenvisage la construction la construction d'un abattoir à. Logone Birni.

Nous vous prions de considérer la présente comme notre invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour
l'exécution desdits travaux. Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des
travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de Logone
Birni. Le dossier cotation peut être retiré gratuitement à la la Commune de Logone Bimi ou à l'Unité de Coordination
Régionale du PRODEL Zone1 à Garoua quartier POUMPOUMRE à 200 mdu Stade Municipal à partir du 09/09/2021.
pendant les jours ouvrables, entre 08 heures 00 et 15 heures 30 minutes.

2. Consistance des prestations

N/A

3. Cout Prévisionnel

N/A

4. Allotissement

N/A

5. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel

6. Financement

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE LOGONE BIRNI/PRODEL, ANNEE 2021

7. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Logone Birni, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

8. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut **être retiré gratuitement** à la Commune de Logone Birni ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONEI à Garoua, Quartier Poumpoumri à 200 mètres du Stade Municipal à partir du 09/09/2021, pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

9. Remises des offres

Le soumissionnaire placera un (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Logone Birni (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Logone Birni, contre une décharge.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 021/DC/C-LB/CIPM-BEC/2021 DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) ABATTOIR A LOGONE BIRNI, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

10. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires): QUATRE-VINGT-DIX (90) JOURS

11. Cautionnement Provisoire

N/A

12. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans la Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 25/09/2021 à 10 Heures
Lieu de dépôt	Lieu de dépôt Mairie de Logone Birni

13. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Logone Birni en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de demande de cotation.

Date et heures d'ouverture des offres	Le 25/09/2021 à 11 Heures
Lieu d'ouverture des plis	Mairie de Logone Birni

14. Critères d'évaluation

La Commission Communale de Passation des Marchés, procéder à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant ;

- Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
- Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, date et signé ;
- Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
- Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
- Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

NB : Seules les offres des Entreprises ayant obtenu au moins 70% des « oui », soit un total de 21 oui/30, seront admises pour la suite de la procédure.

a) Critères éliminatoires

Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui)
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

15. Attribution

10.1. Le Maire de la Commune de Logone Birni, Invitero, après obtention de la non objection du PRODEL sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : un CerfiRcaf de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'APMP, une attestation de non redevance f/scaa/e et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

10.2. Muni de ces certificats, le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

10.3. Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, Le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra réunir à nouveau la Commission et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

10.4. Si le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission Communale de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau la Commission. En cas de désaccord sur les conclusions de l'évaluation et la sélection de l'attributaire, l'Autorité de Marché sera saisie pour arbitrage.

16. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours cotendaires à partir de la date de dépôt des offres.

17. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes ; Mairie de la Commune de Logone Birni, Tél. : 699 09 55 22 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL o Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zonel @outiool

LOGONE-BIRNI le 9 Septembre 2021

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

COMMUNE DE LOGONE BIRNI

DOSSIER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE 020/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) PARC D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS L'AIRE DE PATURAGE D'OULI GOULMADE, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.

FINANCEMENT
PROJET POUR LE DEVELOPPEMENT DE L'ELEVAGE (PRODEL)

[Télécharger la piece d'origine](#)

[Affichage Web](#)

1. Objet

N°	NOM DU PRESTATAIRE	LOCALISATION	BOITE POSTALE	TELEPHONE
1	ETS ANNADJIMA	KOUSSERI	303	677643151
2	ETS MADJI	MAROUA	303	697908690
3	ETS LE LOGONE	KOUSSERI	178	693073736

ObJeT; InvitAtion à soumissionner.

Nom du Projet	DOSS/ER DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N°20/DDC/CLB/aPM-BEC/2021 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (IJ PARC D'INTERVENTION ZOOSANITA L'AIRE DE PATURAGE D'OULI GOULMADE, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOG CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD
Localisation	AIRES DE PATURAGES D'OULI GOULMADE
Numéro du Projet	N° 020/DDC/C.LB/CIPM-BEC/2021 DU 08/09/2021
Déloî d'Exécution (en jours calendaires)	QUATRE-VINGr-DIX 90; JOURS

Madame/Monsieur,

Dans le cadre du Projet du Développement de l'Elévation PRODEL dont l'objectif de développement (ODP) est d'améliorer la productivité des systèmes de production sélectionnés, la commercialisation de leurs produits pour leurs bénéficiaires ciblés et d'apporter une réponse immédiate et efficace en cas de crise éligible ou d'urgence dans le secteur de l'élevage. La Commune

de Logone Birni a obtenu un financement et envisage la construction d'un (1) parc d'intervention zoo-sanitaire dans l'aire de pâturage d'ouli Goulmadé.

Nous vous prions de considérer la présente commemoire Invitation à nous soumettre votre meilleure offre pour l'exécution desdits travaux. Un dossier de demande de cotation incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à votre disposition par le Maire de la Commune de Logone Birni. Le dossier de demande de

cotation peut être retiré gratuitement à la Commune de Logone Birni ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL Zone 1 à Garoua quartier POUMPOUMRE à 200 m du Stade Municipal à partir du pendent les jours ouvrables, entre 8 heures 00 et 15 heures 30 minutes.

2. Participation et origine

La participation à cet appel à la concurrence est ouverte aux entreprises ayant soumis un dossier de demande de préqualification et étant enregistrées par le PRODEL dans le domaine d'intervention concerné. La participation à cet appel à concurrence est aussi ouverte à toute entreprise pouvant répondre aux conditions de qualifications administratives.

3. Financement

FINANCEMENT : BUDGET COMMUNE DE LOGONE BIRNI/PRODEL, ANNEE 2021

4. Consultation du Dossier

Un dossier de demande de cotation Incluant les conditions de soumission, un descriptif des travaux et les conditions contractuelles envisagées, est mis à la disposition par le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, pour le compte de la Commune de Logone Birni, Maître d'Ouvrage, à toute entreprise qualifiée intéressée à exécuter lesdits travaux.

5. Acquisition du Dossier

Le Dossier de Demande de Cotations peut être **retiré gratuitement** à la Commune de Logone Birni ou à l'Unité de Coordination Régionale du PRODEL ZONE1 à Garouc, Quartier Poumpourré à 200 mètres du Stade Municipal à partir du 09/09/2021, pendant les jours ouvrables, entre 08 heures et 15 heures 30 minutes, dès publication du présent Avis.

6. Remises des offres

4.1. Le soumissionnaire placera on (01) original et six (06) copies de son offre dans une enveloppe cachetée et adressée au Maire de la Commune de Logone Birni (Autorité Contractante), à déposer à la Mairie de Logone Bini, contre une décharge.

4.2. L'enveloppe cachetée portera la mention : « **AVIS DE CONSULTATION DE DEMANDE DE COTATION EN PROCEDURE D'URGENCE N° 020/DC/C.LB/CÎPM-BEC/2021 DU 08/09/2021 POUR LES TRAVAUX DE CONSTRUCTION D'UN (1) PARC D'INTERVENTION ZOO-SANITAIRE DANS L'AIRE DE PATURAGE D'OULI GOULMADE, COMMUNE DE LOGONE BIRNI, DEPARTEMENT DU LOGONE ET CHARI, REGION DE L'EXTREME-NORD.**

"A n'ouvrir qu'en séance de dépouillement" ».

7. Delai de Livraison

Délai d'Exécution (en jours calendaires):QUATRE-VINGT-DIX 90; JOURS

8. Recevabilité des Offres

Les offres doivent être reçues à l'adresse indiquée dans la Demande de Cotation, avant la date et l'heure fixée dans le Demande de Cotation. Toute offre présentée après l'heure fixée ne sera pas ouverte et sera retournée au soumissionnaire.

Date limite de réception des offres	Le 25/09/2021 à 10 Heures
lieu de depot de offres	Mairie de Logone Birni

9. Ouverture des Plis

6.1. Les plis seront ouverts en séance par la Commission Interne de Passation des Marchés auprès de la Commune de Logone Birni en présence des représentants des soumissionnaires qui le souhaitent, à la date, heure et adresse précisées dans la lettre de demande de cotation.

Date et heures d'ouverture des offres	Le 25/09/2021 à 11 Heures
lieu d'ouverture des offres	Mairie de Logone Birni

10. Critères d'évaluation

La Commission Communale de Passation des Marchés, procédera à l'évaluation des offres et pourra si nécessaire désigner un expert dans le domaine pour l'accompagner dans l'analyse. L'évaluation des offres sera conduite dans l'ordre suivant :

- Vérification que la Lettre de Cotation est bien remplie, datée et signée avec le nom et titre du signataire ;
- Evaluation de la qualification technique de chaque offre suivant la grille d'évaluation des offres ;
- Vérification que le Bordereau de Prix Unitaire et Devis Descriptif et Quantitatif est dûment rempli, daté et signé ;
- Vérification des opérations arithmétiques, en multipliant le cas échéant les prix unitaires par les quantités et en utilisant le prix en lettres pour procéder aux corrections nécessaires ;
- Élaboration d'un tableau récapitulatif des cotations sur la base des montants corrigés des erreurs arithmétiques éventuelles, classés par ordre croissant ;
- Vérification dans l'offre classée moins disante, de la présence du dossier de Déclaration des Qualifications suivant le modèle imposé ;
- Vérification du niveau de qualification du soumissionnaire en comparant sa déclaration avec les seuils de qualification imposés dans le Chapitre III du présent dossier de demande de cotation.

NB : Seules les offres des Entreprises ayant obtenu ou moins 70% des « oui », soit un total de 21 oui/30, seront admises pour la suite de la procédure.

a) Critères éliminatoires

Prestataire non enregistré

- Dossier de Déclaration des Qualifications non produit ou incomplet
- Qualifications non satisfaisantes aux conditions de qualifications requises
- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 21 /30) ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

Prestataire de la liste restreinte

- Insuffisance de la note technique requise (nombre oui < 21/30) ;
- Pièces falsifiées ou fausse déclaration ;
- Omission d'un prix unitaire quantifié dans le CDQE, BPU et SDPU ;
- Modification des quantités du cadre du devis.

11. Attribution

10.1. Le Maire de la Commune de Logone Birni, invitera, après obtention de la non objection du PRODEI sur la procédure de sélection, le soumissionnaire déclaré adjudicataire provisoire à présenter son dossier administratif dans un délai de dix (10) jours. Le dossier administratif comprendra : un Certificat de non faillite, une Attestation de non exclusion par l'ARMP, une attestation de non redevance fiscale et un Certificat attestant que le soumissionnaire est en ordre de cotisation vis à vis de la Sécurité Sociale. Ces certificats seront datés de moins de trois mois.

10.2. Muni de ces certificats, le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, établira une Décision d'attribution définitive indiquant qu'il a bien reçu un dossier administratif satisfaisant et qu'il confirme la recommandation d'attribution qui lui a été faite par la Commission Interne de Passation des Marchés.

10.3. Si le soumissionnaire déclaré attributaire provisoire ne peut constituer un dossier administratif satisfaisant, Le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, établira un procès-verbal confirmant la défaillance du soumissionnaire à présenter son dossier administratif et le remettra au Président de la Commission de Passation des Marchés qui devra réunir à nouveau la Commission et soumettre un rapport d'évaluation amendé, justifiant du rejet de l'offre initialement retenue, et établissant une nouvelle proposition d'attribution conforme à l'évaluation.

10.4. Si le Maire de la Commune de Logone Birni, Autorité Contractante, n'accepte pas la proposition d'attribution de la Commission de Passation des Marchés, il établira un procès-verbal justifiant de son refus sur base objective et le remettra au Président de la Commission Communale de Passation des Marchés qui devra se réunir à nouveau la Commission. Le Marché sera saisi pour arbitrage.

12. Durée Validité des Offres

L'offre restera valable pendant une période de quatre vingt dix (90) jours calendaires à partir de la date de dépôt des offres.

13. Renseignements Complémentaires

Pour tout renseignement, adressez-vous aux adresses suivantes ; Mairie de la Commune de Logone Birni, Tél. : 699 09 55 22 ou à Unité de Coordination Régionale du PRODEL à Garoua, située au Quartier Poupoumré, Tél : 698 59 69 89/671 67 62 16/699 48 01 49, E-mail ; archives.zonel @outiool<.com.

LOGONE-BIRNI le 9 Septembre 2021

Le MAIRE

ABAKAR BRAHIM

PUBLICITÉ

Service e-JDM JDM Electronique



Abonnez vous à ce Service et recevez au quotidien, dans votre boîte mail, un JDM personnalisé.

Service e-CNE CNE Electronique



Abonnez vous à ce Service et obtenez votre CNE en ligne par paiement Mobile Money.

Personne Morale

Société :

Secteur d'activité :

Représentant

ou

Point Focal

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Fonction :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Personne Physique

Civilité : ☐ Mme ☐ Mr

Nom :

Prénom :

Profession :

Tél. (*) : E-mail (*) :

Localisation

Pays : Ville :

Adresse (**) : B.P. :

Tél. (*) : Fax :

E-mail (*) :

Site web :

Option d'Abonnement

- | | |
|--------------------------------------|-----------------|
| ☐ Annuel | 49.000 FCFA TTC |
| ☐ Semestriel | 25.000 FCFA TTC |
| ☐ Trimestriel | 15.000 FCFA TTC |
| ☐ Mensuel | 10.000 FCFA TTC |

Moyen de paiement

Par virement ou versement dans les comptes ci-dessous :

BICEC : Compte n° 97568660005/16
Banque Atlantique : Compte n° 9510173000510
SCB-Cameroun : Compte n° 9000019311691
EXPRESS UNION : Compte n° 1190008943026
CCEC-SA : Compte n° 100-017265-314-30

(*) séparez les données multiples par les virgules.

(**) quartier, rue, etc....

Le service est activé dès réception à l'adresse billing@armp.cm, d'une copie du reçu de paiement de frais d'abonnement.

Tout paiement sera automatiquement précédé par une facture.

Pour toute assistance, veuillez nous envoyer un courriel à l'adresse support@armp.cm



LE JOURNAL DES MARCHÉS PUBLICS ELECTRONIQUE (e-JDM)

Contenu Riche

- Avis d'appel d'offres lancés
- Attributions effectuées
- Communiqués publiés

Cibles Variées

- Opérateurs économiques
- Investisseurs
- Partenaires Techniques et Financiers
- Administrations publiques et municipales

Exploitation Conviviale

- Recherche multicritères
- Personnalisation de votre JDM
- Accès et consultation faciles sur
Smartphone / Tablette / PC

Personnalisable par les Abonnés

- Selon votre secteur d'activité
- Selon votre région d'intérêt et d'attrait
- Selon votre surface financière



www.armac.com



e-JDM, L'information accessible, l'information crédible, l'information utile...
La meilleure information sur les Marchés Publics !